

TEMPS PROBABLE :
Région parisienne : Temps assez frais, généralement nuageux, par vent d'ouest ou nord-ouest modéré. Pluies intermittentes suivies de quelques éclaircies et averses. Nuit : 7° ; jour : 12°.
EN FRANCE : Région Nord : même temps que région parisienne. Région Sud : pluies intermittentes. Baisse de température.
SOLEIL : Lever, 6 h. 25 ; coucher, 16 h. 44.
LUNE : Prem. quart, le 29 ; pleine le 6 nov.

Où va l'Allemagne?

LE COURANT REVISIONNISTE

Les violents demandent la révision de toutes les frontières et de tous les traités ; d'autres critiquent les réparations, le désarmement et le couloir polonais ; les plus modérés songent à un moratoire et à un nouvel aménagement du plan Young

Berlin, 23 octobre.
DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
La session plénière du Reichstag ayant été renvoyée au 3 décembre, le cabinet Brüning a maintenant devant lui six semaines de relative tranquillité pour préciser ses vues sur les divers problèmes qui préoccupent à l'heure actuelle le public et les milieux politiques en Allemagne.

Ce délai de silence, obtenu après une rude joute oratoire, n'est pas bien long. Le chancelier Brüning, dont le sang-froid et l'habileté manœuvrière ont si, pour un temps, triomphé des attaques de l'opposition, va se hâter de l'utiliser. Subitement renforcé par l'union sacrée, que réalisent contre les démagogues d'extrême droite et d'extrême gauche les partis d'ordre, le gouvernement ne saurait pourtant se faire d'illusions, ni sur la solidité, ni sur la durée de cette union.

La raison a vaincu. Mais cette victoire est trop générale et trop brillante pour n'être point fragile. De même qu'il n'y avait pas lieu de prévoir un revirement radical et de criser au danger de guerre lorsque six millions d'Allemands sur trente-six millions ont voté pour les nazis, il ne faut pas aujourd'hui pécher par optimisme et croire que les difficultés apparues à la suite des élections du 14 septembre soient définitivement écartées. Gardons-nous, à l'égard de ce qui se passe aujourd'hui chez nos voisins de l'Est, d'impressions hâtives et d'opinions sommaires. Nous serions sûrs de nous tromper. Ce pays a toujours été compliqué. Il l'est plus que jamais. Pour savoir où il va, il convient de l'observer de très près et avec des yeux exercés.

Le chancelier a donc fait prévaloir la raison. Dans ce louable effort, il a été soutenu par tous les partis et tous les hommes conscients de leurs responsabilités. Toutefois, bien des indices laissent prévoir qu'il se trouvera bientôt tenté de suivre le courant contre lequel il a paru se dresser. Ce courant, c'est le **revisionnisme**.

Le courant revisionniste
C'est un courant puissant et multiforme. Il a toujours existé depuis que, par la défaite, l'Allemagne s'est sentie humiliée et diminuée, mais il fut longtemps souterrain, puis chemina à demi caché. Ce qui est nouveau, c'est qu'il s'étale maintenant à ciel ouvert et s'appuie à couler à pleins bords.

A un degré plus ou moins accentué, selon les partis et les tempéraments individuels, tous les Allemands sont revisionnistes. Il serait vain de se le dissimuler. Tous estiment que leur patrie fut, après la guerre, durement traitée et que les jugements alors prononcés doivent nécessairement être revus et corrigés. La « volonté de puissance » est si fortement ancrée dans l'âme de ce peuple, que je ne connais aucun Allemand, même franchement républicain, qui ne regrette la splendeur passée...

Il y a des Allemands revanchards ; mais ils sont certainement peu nombreux. Trop pratiques et positifs pour se nourrir de billevesées, les Allemands d'après guerre, dans leur écrasante majorité, estiment que la guerre a mal payé, qu'elle est devenue un moyen inopérant pour reconquérir sa place au soleil et qu'il est à notre époque des méthodes moins périlleuses, plus subtiles et d'une efficacité plus sûre.

Plus ou moins ouvertement, avec éclat ou avec circonspection, le revisionnisme est aujourd'hui le mot d'ordre commun à tous les partis politiques. Au bout de dix minutes de conversation, un homme d'Etat ou un politicien allemand, qu'il soit de la droite, de la gauche ou du milieu, en arrive toujours à formuler des regrets, des plaintes, des réclamations, et à exprimer finalement l'avis que tout irait mieux dans le monde si, dans le Reich, si l'Allemagne était plus exactement comprise et si ce qu'ils appellent ses désirs légitimes étaient écoutés à l'étranger avec plus d'attention.

Certes, un Allemand poli et de tendances modérées n'ira pas jusqu'à vous parler carrément de révision, surtout si vous êtes Français, mais tout ce qu'il dira ne tend qu'à cela, n'a que cela pour objet. Directement ou par un chemin détourné, on en revient

LE RETOUR EN FRANCE DE M. DOUMERGUE

L'ARRIVÉE A TOULON

Toulon, 23 octobre (d. Petit Parisien.)
Si le départ du Président de la République s'était effectué par un temps radieux, retour, par contre, a eu lieu par une mer agitée et un mistral violent. Malgré la forte houle, le Colbert a marché à bonne allure et à 15 h. 15, après le simulacre d'attaque par les sous-marins, le croiseur franchissait la grande passe de la rade de Toulon et venait s'amarrer à un coffre, tandis que les navires présents tiraient les salves réglementaires.

A 16 h. 30, le Président descend dans la vedette amarrée à la coupée. M. Doumergue prend congé de l'état-major du Colbert et serre cordialement la main du commandant, qu'il remercie de sa cordialité. L'équipage, rangé à la bande, pousse des vivats, tandis que le canon tonne de nouveau. Il fait un temps affreux, le vent a encore fraîchi et les vagues grossissent. Le Président doit s'abriter dans la cabine arrière.

Heureusement, le trajet est court. La vedette présidentielle aborde bientôt au quai de l'Horloge, où, stoïquement sous la brise de plus en plus violente, attendent les personnalités officielles, le préfet du Var, le préfet des Bouches-du-Rhône, les amiraux, généraux et la municipalité.

Le Président, souriant, ne paraît pas avoir souffert de son voyage pénible. Il serre cordialement la main à chacun, et conduit par M. Dumesnil, ministre de la Marine, passe en revue la compagnie d'honneur des fusiliers marins et salue le drapeau des canonniers. La musique de la flotte joue la Marseillaise.

Le Président monte en wagon et, à 16 h. 45, le train présidentiel s'ébranle pour filer directement sur Paris.

La reine d'Espagne est partie pour Londres



La reine s'entraînant avec une dame de la colonie espagnole

MORTEL ACCIDENT D'AUTO PRÈS D'ÉTAMPES

Une des victimes est Mme Colson, femme du directeur des routes au ministère des Travaux publics

Étampes, 23 oct. (d. Petit Parisien.)
Dans un cabriolet qu'elle pilotait elle-même, Mme Colson, née Roberte-Rachel Douvillé, dont le mari, conseiller d'Etat, est directeur de la voirie routière, et demeure 6, avenue Emile-Deschanel, à Paris, se rendait, hier soir, à Pau pour voir son fils. Elle avait près d'elle un chauffeur du ministère des Travaux publics, M. Just Nicolet, domicilié 95, quai Gallieni, à Suresnes.

A 19 h. 15, sur la route d'Orléans, non loin du camp d'aviation de Mondésir, l'auto, qui roulait à 70 à l'heure, dérapa sur la chaussée souillée de terre argileuse par les charrois de betteraves, puis montait sur le bas-côté elle alla donner avec violence contre un arbre.

Mme Colson et le chauffeur furent tués sur le coup. Leurs cadavres ont été transportés au dépôt mortuaire de l'hôpital d'Étampes.

DEUX MÉLODIES

par Léon LAFAGE



Près de Lyon un propriétaire et sa tante sont assommés à coups de marteau

LE VOL EST LE MOBILE DU CRIME

Lyon, 23 octobre (d. P. Parisien.)
Un crime odieux vient d'être découvert à une dizaine de kilomètres de Lyon, aux Pérolles, commune d'Ecully.

Comme à Vals-les-Bains, les victimes, M. O. Bergeron, cinquante et un ans, propriétaire, veuf, sans enfant, et sa tante, Mlle Péant, soixante-quinze ans, ont été assommées à coups de marteau dans la ferme où ils habitaient et qui comporte deux corps de bâtiment d'un seul étage, séparés par une cour.

M. Giraud, facteur des postes, passant cet après-midi devant la maison, fut étonné de voir la porte donnant sur la route entr'ouverte, alors que Mlle Péant, très méfiant, la tenait toujours fermée à clef. Avec un habitant du hameau, M. Dessertine, auquel il avait fait part de sa surprise, le facteur entra dans la cour, puis dans le bâtiment de droite. A ce moment, les deux hommes reculèrent d'horreur : entre le cellier et la cuisine gisaient le cadavre de Mlle Péant, étendu sur le dos, la tête recouverte d'une couverture ; près d'elle était un matelas que l'on semblait avoir traîné là comme pour dissimuler le corps. La malheureuse avait la tempe droite fracassée. Un désordre inouï régnait dans le cellier et dans la cuisine.

Les deux hommes coururent avertir la gendarmerie de Tassin-la-Demi-Lune et celle d'Ecully. L'adjoint Pigeard et les gendarmes Couturier et Renaudin accoururent. Après avoir constaté à leur tour l'assassinat de Mlle Péant, ils s'inquièrent de M. Bergeron. Ils pénétrèrent alors dans le bâtiment situé de l'autre côté de la cour. Dans le couloir d'entrée ils virent à leurs pieds une flaque de sang qui s'était formée goutte à goutte en traversant le plafond. Ils montèrent rapidement dans la chambre de M. Bergeron, où régnait un désordre incroyable. L'armoire à glace était tombée à terre ; le lit était défilé ; les deux matelas gisaient au milieu de la pièce l'un sur l'autre ; en soulevant les matelas, ils trouvèrent le corps de M. Bergeron étendu sur le ventre, la nuque enfoncée à coups de marteau sauvagement appliqués.

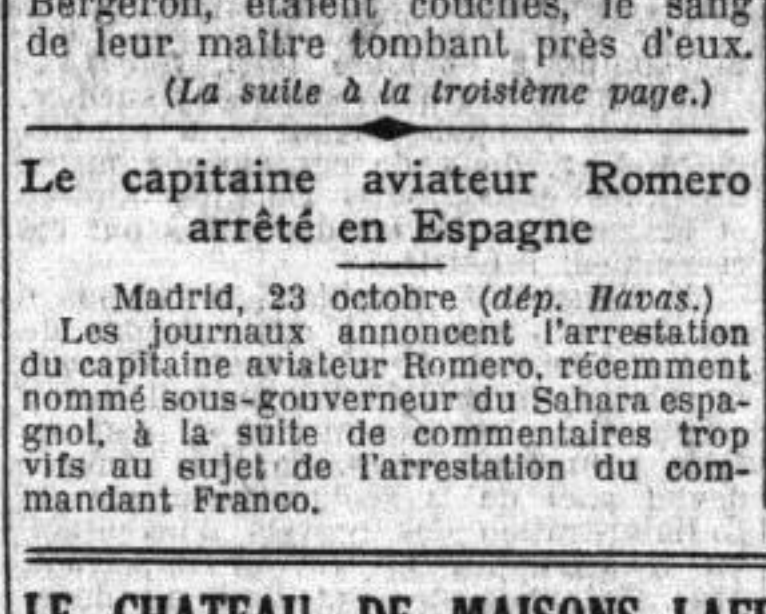
Après avoir constaté l'état des lieux, les deux hommes, deux petits basses, les cheveux de couleur de M. Bergeron, étaient couchés, le sang de leur maître tombant près d'eux.

(La suite à la troisième page.)

Le capitaine aviateur Romero arrêté en Espagne

Madrid, 23 octobre (d. P. Parisien.)
Les journaux annoncent l'arrestation du capitaine aviateur Romero, récemment nommé sous-gouverneur du Sahara espagnol, à la suite de commentaires trop vifs au sujet de l'arrestation du commandant Franco.

LE CHATEAU DE MAISONS-LAFFITTE MENACE DE S'ÉCROULER



La façade principale du château

Les pluies abondantes qui sévissent depuis de longues semaines ont mis le château de Maisons-Laffitte en grand danger d'écroulement.

Un ingénieur des mines viendra incessamment procéder à un examen minutieux de la situation et prendre les mesures urgentes qu'elle comporte : en tout premier lieu, l'arrêt de la circulation aux approches du château.

Déjà, avant la guerre, les mêmes causes avaient produit les mêmes effets. Des travaux de réparation avaient été décidés en 1913, mais la guerre survint et, depuis, les choses en restèrent là.

Le château de Maisons-Laffitte, l'un des plus beaux de France, est menacé de s'écrouler. Les pluies abondantes qui sévissent depuis de longues semaines ont mis le château de Maisons-Laffitte en grand danger d'écroulement.

EN MARGE DES GRANDS RAIDS

— Dis, maman, les avions, pour se diriger, comment font-ils pour voir le nom des rues ?...



AUX PAYS TORRIDES DES PÊCHEURS DE PERLES SAINT JOHN PHILBY

CITOYEN ANGLAIS, ministre tout-puissant encore que secret de l'Arabie indépendante

Nasé à l'Arabe d'Arabie, c'est-à-dire portant le mince collier autour des joues, une barbe en point d'interrogation au menton, un Européen à la démarche calme, au regard volontairement bienveillant, allait de marchand de perles à marchand de perles dans le souk de Djeddah.

Ce n'était pas un acheteur. Les acheteurs qui, naguère, fréquentaient Bombay, se dirigent aujourd'hui sur Bahrein. Un amateur ? Mais de quoi ? De mouches ? de moustiques ? de fièvre ? de choléra ? d'eau salée ? d'ophtalmie ? L'homme paraissait trop d'aplomb pour tant d'originalité ! Ce n'était ni le ministre anglais, ni le hollandais, ni le chargé d'affaires français, ni le russe ; ce n'était ni le consul italien, ni le persan, ni l'égyptien. L'Européen promenait, d'ailleurs, tantôt un œil, tantôt un autre dans son rayon d'action. Mais, visiblement, son existence ne lui causait aucun souci. Il mit quatre ou cinq morceaux de calicot rouge dans la poche de son pantalon et, riche ainsi d'un nouveau lot de perles, entouré aussitôt de son escorte de mouches, il partit par le labyrinthe.

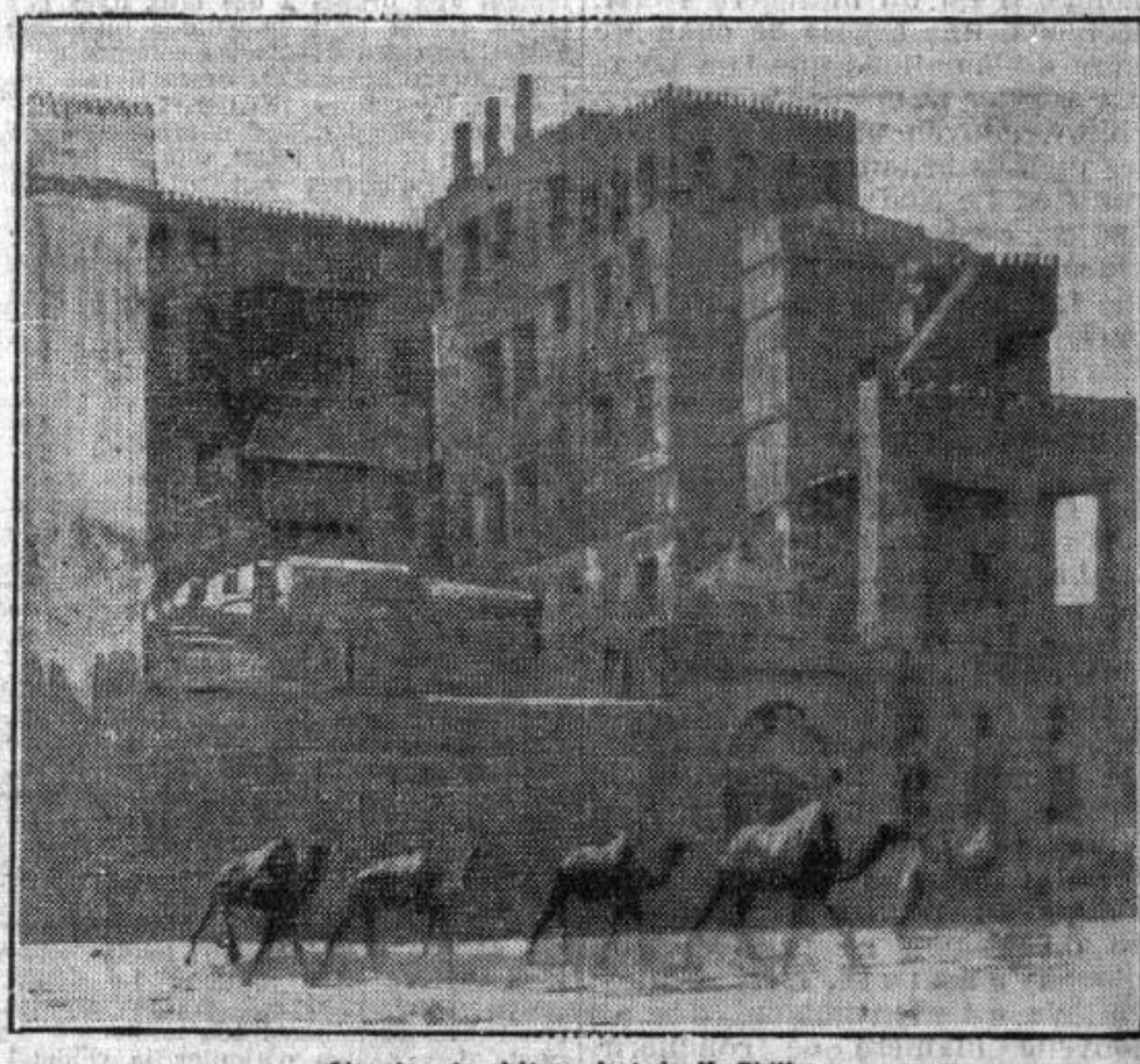
Il marchait comme chez lui. Les Arabes semblaient trouver familière sa silhouette. Lui s'arrêtait, leur parlait, et toute sa personne proclamait que rien n'était plus naturel que les choses de ce pays, y compris le climat hors nature, la maigre inhumaine des chats et le S. O. S. que les chèvres, au lieu de chevroter, lancent nuit et jour à l'entrée du désert !

Il arriva devant un véritable château fort, l'une de ces fantastiques maisons de Djeddah dont on se demande si elles s'élèvent du sol ou d'un rêve extravagant. Celui qui l'avait fait construire aurait pu tout aussi bien concevoir les Pyramides. Là entra l'homme qui venait d'acheter des perles.

C'était M. Saint John Philby, un Anglais.

Le personnage jouissait d'une renommée retentissante dans cette partie du monde. Et je restai à rêver devant sa forteresse.

En partant pour ces pays, je n'avais, certes, pensé à tout. En tout cas, j'avais négligé l'Angleterre. Elle n'était, dans mon idée, ni locataire de la mer Rouge ni propriétaire du golfe Persique.



L'espèce de château fort de M. Philby

Cela je le croyais parce que j'étais un ignorant, un jobard qui ne veut considérer les choses que lorsqu'elles sont officiellement enregistrées. A mes premiers pas, mes yeux s'étaient ouverts tout grands. Ainsi, pour débarrasser dans ma fameuse fle Bahrein, si jamais j'y arrivais, il me faudrait la permission de l'Empire britannique.

— Eh ! dis-je, l'île est indépendante. Je me suis renseigné : elle appartient à un cheik arabe. Je sais même son nom, que j'ai appris par cœur et que je répète chaque matin : c'est le cheik Hamad bin Isa Al Khalifah.

— En êtes-vous sûr ?
— Il a cinquante-cinq ans, un frère poète, un faucon de quatre mille roupies, un lévrier bleu et quatre femmes couvertes de perles.

— Il vous faut, monsieur, le visa anglais. Ne m'avez-vous pas dit aussi que vous vouliez aller aux pêcheries de Dubaï ?

— Si fait.
— Dubaï est sur la côte des Pirates.

— Exactement, monsieur.
— Alors, il vous faudra la permission de l'Empire britannique. Celle des pirates me suffira peut-être ?

— Non point. Les pirates, quand ils sont de bonne humeur, ne laissent approcher que les voyageurs recommandés par l'agent spécial de S. M. George V.

— Et pourquoi, monsieur ?
— Parce que, lorsqu'il en est autrement, les destroyers anglais leur envoient des coups de canon.

— Alors, où puis-je rencontrer cet agent spécial ?
— A Bushire. Il y est gouverneur.

— Par saint Georges ! Bushire est en Perse ; comment un Anglais peut-il être gouverneur du port de la Perse ?

— Par saint Jean-Bouche-d'Or, c'est parler comme un Français ! Et mon informateur inconnu disparut derrière un rideau de moustiques.

M. Saint John Philby, lui, règne sur les royaumes indépendants du Hedjaz et du Nedj. Des hommes mystérieux de l'Angleterre, il est l'un des plus célèbres. L'Angleterre, dont on imagine les enfants un ballon au bout du pied et du sang de bœuf sur les joues, a-t-elle donc des hommes mystérieux ? Elle en a, et de l'espèce la plus belle. Ils sont même connus sous le nom d'agents de l'Intelligence Service. Désignés par des dons éblouissants aux guetteurs vigilants de l'Empire, couvés par les lions britanniques, lâchés, à l'heure voulue, sur les parties du monde jugées plus ou moins orphelines, ils font figure de conquérants qui marcheraient sur la pointe des pieds. Rien, dans ce voyage chez les pêcheurs de perles, n'appartient à l'Angleterre, et tout, jusqu'au fond des mers, dépendra de ses hommes masqués. Malheur au petit oiseau qui vole d'aventure dans ce ciel oriental ! Fonçant sur lui, la nation qui plane le secourra jusqu'à la dernière plume de son plumage !

Philby avait commencé sa remarquable vie au service du gouvernement des Indes. Comment, des Indes, glissa-t-il vers les pays arabes ? Seule l'occasion d'une pente irrésistible pourrait sans doute l'expliquer. Pendant la guerre, on le trouve déjà en Mésopotamie dirigeant les finances. C'était l'époque où l'un de ses compatriotes, rendu célèbre par le cinéma américain sous le nom de « Roi non couronné de l'Arabie », travaillait la côte asiatique de la mer Rouge. Ce compatriote était Lawrence, autre enfant mystérieux d'Albion. Que l'écran ait mis sur le front de Lawrence une couronne usurpée, peu importe. L'Angleterre jouait grosse partie en Orient, créant un royaume : le Hedjaz ; un roi : Hussein ; promettant aux fils de ce

roi : Damas, Bagdad, Oman. Elle levait déjà la main pour montrer à tous la carte imbattable, quand Philby, surgissant du cœur de l'Arabie, dressa devant elle sa tête de Méphisto et lui dit : « Tu te trompes, ta carte ne vaut rien ; l'autre, le voici ! » Et de sa poche il sortit un émir qui vivait en contrée inconnue et dont personne, dans le reste du monde, n'avait encore entendu parler. C'était Ibn Seoud, du village de Riad. Alors, M. Saint John Philby fut mis dans un bateau et dirigé sur Londres. Les augures l'attendaient. De sa poche, l'homme mystérieux sortit de nouveau sa carte. Chacun l'examina longuement, lord Curzon le dernier. Cela fait, le lord dit au prestidigitateur : « Monsieur, vous êtes un dément » et lui rendit le carton. Philby remit son chapeau, chercha un bon hôtel, et là, commanda une bouteille de

— Mon cher confrère (Philby).

DERNIERE HEURE

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES SPÉCIAUX du Petit Parisien et du Times

La question des zones franches est revenue hier pour la seconde fois devant la Cour de la Haye

La France et la Suisse n'ayant pu parvenir à un accord à l'amiable, la Cour de justice devra définitivement fixer pour l'avenir le nouveau régime de la zone franche.

La Haye, 23 octobre (dép. Petit Parisien). — C'est aujourd'hui que s'est ouvert devant la Cour permanente de justice internationale le débat sur la question des zones franches de la Haute-Savoie et du pays de Gex, qui va régler définitivement la controverse que la France et la Suisse depuis une dizaine d'années.

A 11 h. 15, la cour fait son entrée dans la grande salle de justice où, derrière la table réservée aux parties, un grand nombre d'auditeurs, parmi lesquels on remarque les membres du parlement, la Cour de justice, ont pris place.

Cette session, en effet, attire l'attention générale par son caractère exceptionnel et par la présence du juge américain M. Kellogg.

A droite du président prennent place : M. Anzilotti (Italie) ; MM. Huber (Suisse), Nyholm (Danemark), Kellogg (Etats-Unis), Oda (Japon), Heichman (Norvège), Eugène Drogos (France), premier président de la cour d'appel de Paris, désigné par le gouvernement français ; à gauche : MM. Loder (Pays-Bas), Alamira (Espagne), sir Cecil Hurd (Grande-Bretagne), Yovanovitch (Yougoslavie), Negulesco (Roumanie).

Les Etats en cause sont, comme on sait, représentés : la France, par M. Basset, professeur à la Faculté de droit de Paris, comme agent, et par M. Paul-Boncour, ancien ministre, avocat, à la cour d'appel de Paris, comme conseil, et la Suisse par M. de Pury, ministre de Suisse à la Haye et par M. Paul Logoz, membre du Conseil national suisse, comme agent.

Comme depuis la première phase de l'affaire la composition de la cour s'est modifiée, le président demande aux parties si elles n'ont pas d'objections à présenter à ce sujet.

M. Basset, au nom du gouvernement français, déclare accepter la continuation de la procédure en considération du fait que, selon son gouvernement, la solution de la question qui se pose actuellement est d'ordre politique et ne dépend pas de la solution à donner à la question débattue pendant la première phase de la procédure.

M. Logoz, au nom du gouvernement suisse, déclare à son tour accepter la procédure continue purement et simplement comme si la composition de la cour n'avait pas changé depuis l'état 1929.

Le gouvernement suisse maintient en outre la manière de voir exposée dans ses observations, dans lesquelles, notamment quant au rapport des deux tendances qui existent entre la première phase judiciaire de l'affaire et la phase actuelle.

Il estime, enfin, que la question débattue dans la première phase de la procédure est résolue. L'affaire s'engage déjà, par ces deux déclarations, mais, avant de passer la parole à M. Paul-Boncour pour l'exposition de la thèse française, le président souhaite la bienvenue à M. Kellogg, dont il fait l'éloge et qu'il remercie pour la façon toute spontanée dont il a bien voulu accepter de faire partie de la cour.

M. Kellogg fait ensuite la déclaration personnelle d'usage pour les nouveaux juges.

L'exposé de M. Paul-Boncour

La parole est alors donnée à M. Paul-Boncour. Le porte-parole de la France rappelle que des négociations eurent lieu entre la France et la Suisse, à la suite de l'ordonnance du 29 août 1929. Il estime, cependant, dangereux de s'y attarder.

Rompues une première fois, les négociations furent reprises en janvier dernier, mais échouèrent à nouveau. Il ne restait donc qu'à saisir la cour pour que, conformément au compromis, elle réglât l'ensemble de la question.

L'article 435, alinéa 2, du traité de Versailles.

La cour peut décider qu'il est opportun ou non de maintenir le régime des zones franches de la Haute-Savoie et du pays de Gex, ou qu'il est préférable de modifier les rapports entre les deux parties en cause devant être réglés au point de vue douanier dans une région déterminée.

M. l'appareil à l'extérieur que, sur la mission assignée à la cour, il y a une divergence de vues fondamentale entre les deux parties. La Suisse estime que la cour ne peut envisager qu'une solution impliquant l'établissement de la zone franche de la Haute-Savoie et du pays de Gex, d'après lui, envisager tout arrangement que les parties auraient pu envisager elles-mêmes et imposer toute solution qui aurait pu intervenir par accord direct.

La séance de l'après-midi

Dans l'audience de cet après-midi, M. Paul-Boncour soutient que la Suisse, en prétendant l'irréversibilité de la question, se refuse à reconnaître l'article 435, reprend purement et simplement la position qu'elle a toujours maintenue depuis la note du 5 mai 1919.

— Or, dit M. Paul-Boncour, nous nous trouvons en présence du compromis et il ne s'agit plus de définir les droits respectifs de la France et de la Suisse. La signification du compromis est déterminée par les intentions des parties. Mais ces intentions doivent être comprises et ne pas être déformées par une intention unilatérale telle que la Suisse l'a voulu.

M. Paul-Boncour s'attache ensuite à démontrer que l'interprétation juridique de l'article 435 n'est d'ailleurs qu'un des aspects de la question qui comporte des considérations historiques, géographiques, des intérêts, et qu'il s'agit même de ménager certaines susceptibilités. Les termes de ce compromis ne permettent pas un rapport de dépendance entre les deux parties de la procédure.

La Suisse, dit encore M. Paul-Boncour, joue maintenant à une prétendue contradiction. Or c'est de la Suisse elle-même que la Cour tient maintenant le pouvoir de décider et pas du texte de Versailles. La Cour tient ce pouvoir par le compromis d'arbitrage, par l'échec des négociations.

M. Paul-Boncour fait alors ressortir la portée de principe de l'interprétation de la Cour, notamment celle qui place les parties sur un pied d'égalité et facilite ainsi les négociations. Mais jamais, dit-il, le compromis d'arbitrage n'a été interprété par nous de la façon dont la Suisse le fait.

De Gubernatis

M. MAGINOT A ALGÉSIAS

Algésiras, 23 octobre (dép. Havas). — M. Maginot, ministre de la Guerre, est arrivé à 14 h. 30 à bord du contre-torpilleur *Chacal*.

Il a été salué par les autorités civiles et militaires. M. Maginot a passé en revue une compagnie du régiment de la région de l'extrême-dure, qui lui a rendu les honneurs.

Il partira dans la soirée pour Madrid.

Les obsèques des victimes auront lieu demain

Berlin, 23 octobre (dép. Havas). — Les obsèques des victimes de la catastrophe d'Alsace auront lieu samedi matin. Le gouvernement du Reich sera représenté par le Dr Stegerwald, ministre du Travail, et le gouvernement prussien par le Dr Schriber, ministre du Commerce.

Les ambassadeurs de France, d'Angleterre, de l'U. R. S. S., ainsi que les ministres de Belgique, de Lettonie, des Pays-Bas, de Pologne et de Roumanie ont exprimé au gouvernement du Reich leurs sympathies à l'occasion de la terrible catastrophe.

La commission gouvernementale de la Sarre a adressé au ministre des Affaires étrangères du Reich un télégramme dans lequel elle exprime au gouvernement la profonde sympathie du gouvernement de la Sarre et de la population sarroise, le prie de vouloir transmettre aux familles des victimes ses sincères condoléances. La commission du gouvernement a mis 300.000 francs à la disposition du comité de secours pour soulager les familles sinistrées.

Le chancelier Brüning a fait verser au président de la province d'Alsace-Chapelle une somme de 6.000 marks pour secourir les sinistrés.

Les communes ont organisé ce soir à Alsace une manifestation pour protester contre les mesures prises par la direction des mines avant et après la catastrophe. La police est intervenue pour dissuader le cortège. Un délégué communiste français a pris la parole au cours de la manifestation.

On mande d'Alsace que la morgue où se trouvent exposés les corps des victimes de la mine a été ouverte aujourd'hui au public.

FUNEBRE BILAN

Berlin, 23 octobre (dép. Petit Parisien). — Aux derniers relevés, le nombre des morts de la catastrophe d'Alsace est de deux cent cinquante et un. Quinze cadavres sont encore au fond de la mine et parmi les blessés, qui sont au nombre de cent trois, il en est qu'on désespère de sauver.

L'ENQUETE

Berlin, 23 octobre (dép. Radio). — Le député social-démocrate Follmann, qui a assisté à l'enquête des experts, rapporte qu'il n'est pas exact que la dynamite ait été entroposée à la surface de la mine.

Mais il y avait, et c'est en certain, sous un hangar, un dépôt de 150 litres d'essence. Deux explosions sont donc plausibles : ou bien l'essence a fait explosion, et cette explosion a déterminé l'écroulement des hautes galeries, mais cela ne saurait expliquer les ravages qui se sont produits à l'intérieur de la mine, ou plus probablement un coup de grisou s'est produit dans la mine et c'est ce coup de grisou qui a déterminé l'explosion de la provision d'essence.

LES CONDOLEANCES DU ROI ALBERT 1^{er}

Bruxelles, 23 octobre (dép. Petit Paris). — Le comte de Pabst, grand maréchal de la cour, s'est rendu à la légation d'Allemagne pour présenter les condoléances du roi à l'occasion de la catastrophe d'Alsace.

CELLES DU PAPE

Cité du Vatican, 23 octobre (dép. Havas). — Le pape a envoyé un télégramme de condoléances au président von Hindenburg à l'occasion de la catastrophe d'Alsace.

La nouvelle Constitution promulguée en Egypte

Le Caire, 23 octobre (dép. Havas). — La nouvelle Constitution et la nouvelle loi électorale ont été promulguées. Des agents de police et des troupes ont été placés sur les principaux points stratégiques de la ville en prévision de troubles.

Jusqu'ici le calme règne.

L'ATTITUDE DES LIBÉRAUX

Londres, 23 octobre (dép. Havas). — On mande du Caire au Daily Telegraph : Mahmoud pacha a protesté contre une déclaration selon laquelle, en refusant de soutenir les réformes gouvernementales, il aurait obéi à des sentiments de haine personnelle. Mahmoud a rappelé qu'il avait déclaré à Sidky pacha, lorsque ce dernier a constitué son cabinet, que les libéraux étaient prêts à lui accorder leur collaboration s'il ne portait pas atteinte aux principes de la Constitution.

Certains chefs libéraux, voulant exploiter le désaccord existant entre les libéraux et le gouvernement, préconisent vivement un rapprochement des libéraux et des royalistes. On pense cependant que Nassef pacha se refuse absolument à donner suite à cette idée.

DECLARATIONS DE NAHAS PACHA

Le Caire, 23 octobre (dép. Times). — Dans une déclaration qu'il a faite aujourd'hui, Nahas pacha a observé que le gouvernement avait consommé son mandat en refusant de reconnaître la Constitution qui est une violation des droits des peuples. Après les remarques faites à la Chambre des communes britannique le 16 juillet dernier par M. Macdonald, lequel le tenait pour responsable au même titre que le ministre égyptien Sidky pacha de la tranquillité de l'Egypte, le Wafd s'est abstenu.

Mais maintenant il ne se croit plus tenu par cette requête du premier ministre britannique. Il usera de tous les moyens en son pouvoir pour défendre les droits des peuples.

« Et puisque c'est là une affaire de vie ou de mort, s'il y a une révolution, il ne servira rien de mettre en avant la question du danger que pourrait courir les vies et les biens des étrangers. »

Toutefois, Nahas pacha a ajouté qu'il était certain de l'amitié des Egyptiens pour les étrangers.

M. Benès s'affirme optimiste

Prague, 23 octobre (dép. Havas). — M. Benès, ministre des Affaires étrangères, a répondu aujourd'hui devant la commission des affaires étrangères de la Chambre, aux critiques qui ont été formulées à la suite de son exposé devant la commission.

M. Benès a dit son optimisme et a démontré que la paix n'était pas une chose qui existait d'une manière permanente, mais qu'au contraire, il fallait toujours lutter pour elle.

Le ministre a contesté que l'idée revisionniste aurait pris une plus grande force ces derniers temps.

« La Tchecoslovaquie, a-t-il dit, qui ne cesse de travailler pour la paix européenne, a su gagner ses propres garanties de sécurité, tant par des ententes que par des collaborations d'amitié. »

DECLARATIONS DE M. SEVERING

Le ministre de l'Intérieur de Prusse se prononce pour la paix

Berlin, 23 octobre (dép. Petit Parisien). — Dans un discours qu'il a prononcé ce matin à Francfort, M. Severing, ministre de l'Intérieur de Prusse, parlant de la politique extérieure, n'a pas hésité à affirmer l'intérêt de l'Allemagne à se développer dans la paix.

Voici d'ailleurs les passages essentiels de cette courtoise allocution :

« Je sais mieux que personne que l'on peut s'acquiescer des fonctions de ministre de l'Intérieur prussien dans un sens qui donne aux républicains et aux socialistes de Prusse et d'Allemagne la garantie que les fondements de la République allemande ne sauraient être sapés. »

« J'ai acquis l'expérience, a continué M. Severing, que les droits à la liberté politique sont d'autant plus précieux que la situation pour eux est plus vive, mais le parti socialiste nationaliste n'est pas le parti de l'avenir : c'est le parti du passé le plus ténébreux. Une semaine encore d'activité au Reichstag et l'électeur le plus primitif reconnaîtra qu'il y a une grande différence entre la théorie et la pratique, entre promettre et tenir. »

« Si l'opinion publique allemande reconnaît l'absurdité de la motion déposée par les socialistes nationalistes, l'étranger, lui, prend encore trop en Allemagne, qu'il ne soit pas trop en Allemagne. C'est pourquoi nous devons montrer à l'étranger que le 14 septembre ne peut pas se renouveler. Si les violences des derniers jours ne prennent pas fin, nous devons montrer à ceux qui emploient la violence, et ceci est un serment, que la force physique n'est pas seulement de leur côté. »

« Nous devons faire en sorte d'arriver à une situation semblable avec tous les Etats du monde. C'est pourquoi nous devons être des amis de la paix. Si certaines périodes des derniers temps ont laissé croire à l'étranger que l'esprit de revanche serait cultivé en Allemagne, nous voulons affirmer solennellement, ici, dans un Francfort démocratique, que nous voulons être de bons Allemands, mais au-dessus de cela, nous voulons être des citoyens du monde ; une nouvelle guerre marquerait la fin de toute civilisation. »

A l'issue de la réunion, un grand cortège a parcouru les rues de la ville.

Le crime de Vals-les-Bains est-il l'acte d'un fou ?

Les cadavres des victimes vont être exhumés

Vals-les-Bains, 23 oct. (de notre env. sp.). — Le commissaire de la police mobile de Lyon, M. Quilliot, a passé une partie de la nuit à examiner les cadavres de Vals-les-Bains. Il a constaté que les victimes ont été tuées par balles, et qu'il y avait une commission rogatoire devant lui faciliter certaines vérifications en un département assez éloigné et aussi revoir les procès-verbaux de l'autopsie faite par le docteur Palézieux, habitant Aubenas.

Bien que ne parlant pas d'abandon, le commissaire ne cache pas son étonnement de ce que tant de sang ait giclé jusqu'au plafond au-dessus du lit où furent découvertes les cadavres de l'époux et de la femme.

« J'ai treize-sept ans de métier, dit M. Quilliot, et je n'avais encore jamais vu de pareils jets de sang en des crimes commis de la même façon, c'est-à-dire avec un marteau. »

Les policiers sont assez gênés de ce qu'ils n'ont été informés du crime découvert à 7 heures que dix heures après, lundi dernier. Quand ils arrivèrent, non seulement les cadavres n'étaient plus dans la position où ils furent trouvés, mais ils avaient été déplacés. On ne voit pas les corps qui étaient déjà en place. Cette haute extrême, qui ressemble à de la précipitation, n'est pas sans inconvénients. Notons aussi celui de n'avoir pas pris les empreintes des victimes, car, si elles avaient été prises, elles auraient pu servir à relever une empreinte sur les traces laissées par la main sanglante qui s'est appuyée sur une cloison.

Le vague dessin de main rouge, on est sûr du moins que ce n'est pas la main de l'assassin, mais celle d'un témoin, ou d'un débauché : Mme Henri Pascal a été tuée dans son sommeil ou du moins couchée, puisque l'extrémité de ses jambes était enserrée dans les draps, preuve qu'elle n'a pas quitté son lit.

M. Henri Pascal, lui-même, n'a pas vu les corps qui étaient déjà hier, d'exhumer les corps pour relever des empreintes. C'est, pour avoir été trop vite, du temps de perdu.

Un autre point demeure exceptionnel dans cette affaire : l'arme, le marteau, laissé à l'endroit même du crime. Jamais, tout le monde le sait, un assassin n'agit aussi imprudemment.

La seule raison apparente de cette imprudence est celle-ci : le marteau appartenait à M. Henri Pascal et que, par conséquent, il aurait été abandonné assez naturellement au lieu où il a été trouvé. Mais si M. Pascal père, ni sa femme, ni personne ne peut affirmer que ce marteau appartenait à la victime ni le contraire. Un seul point est établi : les marteaux portant cette marque de fabrique ne sont pas en vente dans la région, du moins au moment de la catastrophe.

Lorsqu'une enquête policière exclut le drame d'intérêt, le drame passionnel et le vol, il ne reste qu'une hypothèse : la folie subite.

Sur cette hypothèse, le commissaire des crimes se prononcera pas même s'il avait vu les corps.

Il y a des blessures extrêmement trompeuses et même pour un médecin qui n'a pas la grande expérience, l'habitude professionnelle de ce genre de constatations.

M. Pascal a le sommet de la tête enfoncée. Six coups de marteau, a-t-on relevé. Mais s'il n'y avait eu qu'une seule blessure mortelle ?

Le marteau a été trouvé sur le lit, au pied, ou pouvait se trouver M. Pascal debout avant de s'écrouler.

Mais le ménage était des plus unis. Le mari était très sobre et très calme. On ne lui connaît aucune tare. Et il n'a jamais été en contact avec des personnes alcoolisées encadré de deux breux.

Alors ? La folie subite et passagère d'un individu qui est entré dans cette chambre — toutes les portes étaient ouvertes — comme il serait entré autre part, est-ce une hypothèse à envisager ?

Le notaire qui s'occupa plusieurs reprises des affaires de la famille déclara, lui aussi, qu'il n'y avait chez M. Henri Pascal aucun papier que quelqu'un aurait eu intérêt à faire disparaître.

On en est là. C'est-à-dire au même point exactement que lundi matin quand les cadavres furent découverts.

Le commissaire se rendra demain dans un département voisin pour procéder à certaines vérifications qui ne lui laissent guère d'espoir.

Ed. TOURNAIS.

Les conséquences possibles en Angleterre de la révolution en Argentine

L'accord commercial passé entre lord d'Abernon et le président Irigoyen sera-t-il dénoncé

Londres, 23 octobre (dép. Petit Parisien). — D'après des informations de Buenos-Aires publiées ce matin à Londres, le général Uriburu, président de l'Argentine, aurait déclaré qu'il tenait pour nul et non avenue le fameux accord commercial anglo-argentin négocié par lord d'Abernon avec le gouvernement de l'ex-président Irigoyen.

M. d'Abernon, déclare ce dernier, après-midi n'avoir pas officiellement connaissance de la déclaration prêtée au général Uriburu.

Un nouveau message de Buenos-Aires annonce cette nuit que ni au ministère des Finances argentin ni à l'ambassade britannique on n'a été averti que le nouveau régime ait répudié l'accord.

On fait également observer que la confirmation ou le rejet du traité relève du Congrès, lequel n'a pas encore été convoqué.

Les financiers argentin ne se pensent, ajoutent les messages, que le président Uriburu n'a pas l'intention d'insister pour la ratification de l'accord. Dans la Cité, on considère comme très vraisemblable l'annulation de l'accord.

DEMISSION DE M. SANTAMARIA VICE-PRESIDENT DE L'ARGENTINE

New-York, 23 octobre (dép. Havas). — On mande de Buenos-Aires à l'Associated Press que le vice-président de la République argentine, M. Enrique Santamaria, a donné sa démission pour raison de santé.

DES VOYAGEURS DEBARQUES A BORDEAUX

Bordeaux, 23 octobre (dép. Petit Parisien). — Le paquebot *Massilia*, parti de Buenos Aires le 8 octobre, est arrivé ce soir jeudi à Bordeaux à 18 h. 30.

Parmi les personnes qui ont débarqué se trouvaient le R. P. P. Lhande, de la Compagnie de Jésus, le marquis et la marquise de Beaurepaire, M. Franco de Souza-Costa, qui rejoint sa propriété d'Arnaga, à Cambo.

Les passagers qui ont été interviewés sont tous d'accord pour déclarer que les nouvelles transmises d'Amérique du Sud doivent être acceptées avec les plus expresses réserves, tant du côté des fédéraux que des insurgés.

Il y a, en Argentine, deux couches sociales qui ont peu de rapports entre elles : le peuple et la bourgeoisie. Le peuple n'a pour ainsi dire pas pris part à la révolution, qui a été faite par l'élément intellectuel auquel s'est jointe l'armée.

Elle a été dirigée contre le président, devenu impopulaire et non, en vérité, contre la forme du régime.

Les voyageurs ont ajouté qu'il importait de rapprocher les couches sociales de ce pays et de leur donner à bref délai une Constitution démocratique qui assure à ce pays une véritable indépendance de la révolutionnaire, dont le dernier mot.

Pour ce qui est du Brésil, la situation reste incertaine. Il semble cependant que les révolutionnaires doivent avoir le dernier mot.

Les fédéraux brésiliens remportent un grand succès

Londres, 23 octobre (dép. Petit Parisien). — Un message Exchange Telegraph de New-York signale que les troupes fédérales brésiliennes ont remporté aujourd'hui un succès décisif dans le nord du Paraná.

Les rebelles auraient eu mille tués et blessés et auraient perdu cinq cents prisonniers.

D'après un communiqué officiel, les fédéraux poursuivent leur avance contre les positions rebelles de Castro et de Jaguarhyba, dans le Paraná.

La reine d'Espagne à Londres

Londres, 23 octobre (dép. Petit Parisien). — La reine d'Espagne, accompagnée de ses deux filles, les princesses Beatrix et Marie-Christine, est arrivée ce soir, à 18 h. 42, à la gare Victoria. Au nombre des personnes présentes pour la recevoir se trouvaient le prince de Galles, le prince George et la princesse Beatrix.

Après la réception, la souveraine et ses deux filles sont montées en auto avec la princesse Beatrix et se sont rendues directement au palais de Kensington, où elles résideront pendant leur séjour à Londres.

Revue de la Presse

AU TOUR DU PLAN YOUNG

Petit Bleu (M. Alfred Oulman).

On nous dit, on nous redit que l'Allemagne est aux abois, que son économie agonise, et qu'il est humain de la sauver. Air connu, trop connu. Nous endormirons-ils encore une fois ?

Car enfin, s'il est vrai que l'Allemagne est gérée aux alentours, ses créanciers ne le sont pas moins. Et si elle est gérée, à qui la fait ? Un Anglais, un Américain, même banquier, après M. Schacht, déclarait que son malaise est dû, en grande partie, aux erreurs commises en matière de finances intérieures. Qui peut le nier ? Nul n'ignore que l'Empire républicain a gaspillé des sommes énormes au doublement et parfoi au triplement des voies ferrées dirigées vers l'ouest, à la construction de ponts sur le Rhin, à l'aménagement de gares nouvelles, le tout se superposant à un budget borsé de toutes proportions avec les effectifs autorisés par les traités.

LE MIRACLE DU MAROC

Illustration (M. Raymond Poincaré).

Le mot de magicien dont s'est servi M. Gaston Doumergue n'a rien d'excessif. Lorsqu'on se reporte par la pensée au Maroc de 1912, d'où Lyautey me télégraphiait qu'il fallait tout conquérir, et lorsqu'on retrouve le Maroc de 1930, heureux et fier d'avoir contribué à la victoire française, embellie et enrichie, participant à la civilisation européenne, travaillant joyeusement dans l'ordre et la paix, faisant suite à une Algérie et à une Tunisie non moins fidèles et non moins florissantes, comment se lasser de constater que les moins qu'on attendait, de toutes parts, dans le ciel de l'Europe et comment douterait-on des destinées de la France ?

SECURITE

Ere Nouvelle (M. Paul Painlevé).

En se protégeant efficacement, la France ne se protège pas seule, c'est l'ordre européen, c'est la civilisation européenne tout entière qu'elle aide à protéger contre les entreprises fustées. Est-ce à dire que nous ne nous prélassons pas aux projets de désarmement ou de réduction des armements ? Au contraire. Il n'en est aucun auquel nous n'ayons apporté notre concours. Il en est beaucoup dont nous avons pris l'initiative.

UN PORTRAIT D'HENRI TORRES, AVOCAT

De Gringore (Henri Béraud).

Torres, d'un coup d'épaule, s'est jeté en avant ; il heurte de tout son corps l'appui de la barre comme il enfonçait une porte. Alors, d'une pièce, d'un bloc, d'un cri, sans aucune des sourdes et lentes précautions de son destin qui fait voler les choses, il s'est lancé dans la lutte.

Et cela dure une heure, deux heures, davantage, le temps qu'il faut à l'homme qui, tout un jour, une semaine, une année, se bat avec deux visages impénétrables. Je revais ces deux visages, Torres allait, venait, fonceait, reprenait élan, et d'un coup d'aile, il se retournait, regardant un instant l'être perdu qui, à cette heure, n'était plus séparé de son destin que par la volée d'un coup de poing, et puis, sans cesse de cette parole générale. Torres, impétueux et bête, cachant son angoisse à l'arrière et venant encore, comme égaré, à l'attaque de ses forces dans la nuit jusqu'à l'heure où, penchant son front rouillé, il voyait enfin sur les douze visages du monde populaire se lever l'âme trouble du doute ou l'humaine lueur de la pitié.

Derniers résultats de l'enquête au sujet du procès d'espionnage en Roumanie

Bucarest, 23 octobre (dép. Petit Parisien).

Parmi les dernières nouvelles relatives à l'affaire d'espionnage soviétique découverte en Roumanie, il convient de signaler que le commandant Varzaru a été condamné à la prison à perpétuité pour l'acte d'espionnage. Il a ajouté qu'actuellement il était chargé de surveiller les manœuvres royales et qu'après leur fin il était obligé d'établir un rapport détaillé sur la manière dont est commandée l'armée roumaine.

D'autres arrestations dans le monde militaire sont imminentes.

L'ingénieur Roth, directeur à la fabrication d'avions de Brasov, a été condamné à la prison à perpétuité pour avoir livré tous les détails nécessaires pour faire connaître l'organisation de l'aviation roumaine.

Dans la demeure de l'ingénieur Roth furent trouvés des dossiers d'officiers pris en diverses espèces et 1.000.000 de lei.

De nouvelles arrestations sensationnelles ont eu lieu parmi les avocats de Bucarest et parmi les fonctionnaires de l'état-major ; leurs noms sont demeurés secrets.

La police de Vienne a démenti qu'elle ait en Roumanie une centrale d'espionnage soviétique.

LE ROI EST TENU AU COURANT

Sa Majesté le roi ayant exprimé le désir d'être mis au courant des découvertes faites hier matin, le ministre de l'Intérieur, M. Mihailache, et le professeur Victor Ciocara, secrétaire général au ministère de l'Intérieur, se sont rendus à Sinaia et lui ont fait un exposé de la marche de l'enquête et des découvertes faites par la sûreté générale.

Le général Tchang Kai Chek est devenu chrétien

Changhai, 23 octobre (dép. Petit Parisien).

Le général Tchang Kai Chek, chef du gouvernement nationaliste chinois, s'est fait chrétien. Il est arrivé à Changhai ce matin vêtu de la simple robe chinoise et, dans le courant de l'après-midi, il a été baptisé par le pasteur chinois de l'église méthodiste en présence de quelques proches parents de Mme Soong. Il est le troisième genre de Mme Soong à passer au christianisme, les deux autres ayant été Sun Yat Sen et M. Kung.

Il est également le troisième général chinois chrétien, les deux autres étant Fong Yu Siang, le chef du Kuomintang, et Siang Shi Kiang, président de la commission pour la suppression de l'opium.

La conférence ferroviaire russo-chinoise n'a pas abouti

Riga, 23 octobre (dép. Times).

D'après une note officielle reçue ici, la conférence russo-chinoise, relative au chemin de fer oriental chinois a pris fin. Les membres du gouvernement soviétique ont refusé de signer les assurances données par les Chinois étaient insuffisantes et déclaré qu'il était inutile de poursuivre les négociations.

En conséquence, le délégué de la Chine, Mo Teh Hui, a quitté Moscou pour rentrer dans son pays.

MORT DE M. TERMIER

M. Pierre Termier, membre de l'Académie des sciences, directeur de la carte géologique de France, s'est éteint à Grenoble, à l'âge de soixante et onze ans.

Sorti premier de l'Ecole polytechnique, il se consacra aux sciences géologiques et se spécialisa dans la géographie. Nommé très jeune professeur à l'Ecole des mines, il enseigna de nombreuses générations d'élèves.

M. Termier, qui a publié une série d'ouvrages sur la minéralogie qui font autorité, était membre de l'Institut depuis plus de vingt ans.

Savant réputé, il était en même temps érudit et lettré, et les discours qu'il a prononcés à l'Académie des sciences et les nombreux articles de revue qu'il a publiés sur les rapports de la science et de la littérature attestent des qualités de maître et de professeur.

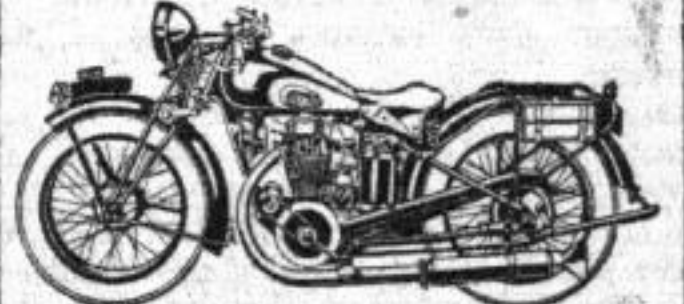
Poète à ses heures, il fut l'ami de Louis Bloy et connut le pauvre Lellian. Il composa sur le Dauphiné quelques ouvrages.

Le frère de M. Termier, évêque de Tarentaise, et le père de Mme Jeanne Termier-Boussac, écrivain et poète.

SALON

STAND 68 GRANDE NEF

DOLLAR



EXPOSE SES NOUVELLES MOTOS

4^{frs.} 4.950- Bloc-Moteur à culbuteurs Chassis pour acier-forge

5^{frs.} Equipement électrique Phare accus-avertisseur frs. 5.750.

5^{frs.} 4 CYLINDRES SOUPAPES A CULBUTEURS

LA SENSATIONNELLE SUSPENSION ARRIERE

Solution définitive du confort en moto

12 MOIS de CREDIT SANS MAJORATION

3.000 AGENTS en FRANCE

BON A REMPLIR

Etats DOLLAR - 29 Quai de la Marine JOINDRE LE-PORT (Seine)

Veuillez adresser personnellement le coupon ci-dessus et les coupons de vente à votre agent.

Nom : _____ Prénoms : _____

Ville : _____

LA MONASIX Renault par exemple : une 6 cylindres de 1500 cm3, voiture accessible au budget de tous les automobilistes par la modicité de son prix d'achat, de ses frais d'entretien et de consommation (moins de 10 litres d'essence aux 100 kms, une consommation d'huile insignifiante). Elle a une meilleure tenue de route, un confort plus grand que n'importe quelle autre voiture de même catégorie. Tout en étant légère, donc économique, elle est cependant robuste et confortable et destinée à durer longtemps.

Essayez-la : Elle est livrée carrossée à partir de 19.900 fr.

33 ans dans les glaces.

Le réchaud de l'expédition d'André au Pôle Nord était un véritable PRIMUS

Après 33 ans d'abandon dans les glaces, cet appareil a parfaitement fonctionné sans révision.

Est-il meilleure preuve de sa robustesse et de sa perfection ?

Un entretien de M. Flandin avec Ismet Pacha

Constantinople, 23 octobre (dép. Radio.).

M. Flandin, ministre français du Commerce, et le comte de Chambrun, ambassadeur de France près le gouvernement turc, ont eu aujourd'hui à Ankara un très long entretien avec Ismet pacha, premier ministre turc.

2 CYLINDRES OPPOSES EQUILIBRAGE PARFAIT

TRANSMISSION PAR CARDAN METAL A H^{te} RESISTANCE

CADRE EN TOLE D'ACIER EMBOUTIE A FROID D'UNE SEULE PIECE - SEUL PROCÉDÉ DE FABRICATION DONNANT TOUTE GARANTIE DE SECURITE.

SIÈGE SOCIAL : 34, RUE DE LISBONNE - PARIS

Maisons vendant à Crédit

Ceci vous intéresse : vous pouvez sans frais augmenter considérablement votre chiffre d'affaires en faisant échange d'adresses de Clients de tout premier ordre, références à l'appui - avec une maison réputée pour la vente à crédit de fourrures. Ecrire M. VICTOR, 12, Rue Notre-Dame de Nazareth - qui vous fera des propositions très intéressantes sans engagements de votre part.

RENDEMENT SUPERIEUR A LA PUBLICITE LA PLUS ONEREUSE

COURRIER DES THÉÂTRES

Opéra, 8 h., Boris Godounov.
Comédie-Française, 8 h. 30, Paraitre.

C'EST
DEMAIN SOIR
aux
FOLIES MARIGNY

que
M. Léon VOLTERRA présentera
en
GRANDE PREMIÈRE
de
GALA
SAINT-GRANIER
BOUCOT
MISS DRENA BEACH
dans la
GRANDE REVUE
FOLIES de PARIS

Revue en 2 actes et 40 tableaux
de M. SAINT-GRANIER
Musique nouvelle de
BOREL CLERC
OBERFELD
MARCEL FATS
de SYLVA-BROWN
et ANDERSON
LEW STONE
et FRED MELE

avec
NINA MYRAI

NINA MYRAE
 Danseuses de
CARLOS CONTE
BELL DAVIS
 et Mrs **TILLER**
 Machinerie de
VALENTIN
 Costumes
 d'**ANTOINETTE**

**HORAM MYRTILL &
SACHA LYO** and partner
Robert DARTHEZ

5

boulevard
des
Italiens

A PARTIR D'AUJOURD'HUI

Inauguration
de l'installation

RADIO-CINEMA

avec

MELODIE
DU BONHEUR

production sonore
et chantante

OLIES-DRAMATIQUE

LES "ARTISTES ASSOCIES"
PRESENTENT POUR LA
PREMIERE FOIS A PARIS



S F
 DANS
Les Mousquetaires du Roi
 SUPERPRODUCTION SONORE DE
FRED NIBLO
Le Temple du film sonore et parlant
 LA CIGALE-CINEMA
GRETA GARBO
 dans
LA BELLE TENEBREUSE
 GAUDOT, l'imitateur-fantaisiste
 La grande réaliste **FREHEL**
 Tous les jours, matinée à 2 h. 30

Cine-Mikro
publie cette semaine
Les résultats
de son grand concours
de photogénie

Trois films complets ; dix articles d'actualité ; des échos ; un roman ;
courrier des lecteurs

—

En vente partout : 75 centimes

COURRIER DES THÉÂTRES

Opéra, 8 h., Boris Godounov.
Comédie-Française, 8 h. 30, Paraitre.

C'EST
DEMAIN SOIR

demain soir aux FOLIES MARIGNY

M. Léon VOLTERRA présentera
en
GRANDE PREMIÈRE
de

GALA SAINT-GRANIER

BOUCOT
MISS DRENA BEACH

dans la
 GRANDE REVUE
FOLIES de PARIS

Revue en 2 actes et 40 tableaux
de **M. SAINT-GRANIER**
Musique nouvelle de
BOREL-CLERC
ORFELD

MARCEL LATTES
de SYLVA-BROWN
et ANDERSON
LEW STONE
et FRED MÉLÉ
avec
NINA MYRAI

**Dances of
CARLOS CONTE
BELL DAVIS
et Mrs TILLER
Machivorie de
VALENTIN
Costumes
MANTOUINETTE**

HORAM MYRTILL & SACHA LYO and partner
Robert DARTHEZ

DIANA
ROUSSEAU
MAGUY ROCHE
LILY CHALVET
Trio WHIRL WINDS

**DORIANE
RAUZENA
NILDA DUPLESSIS**
WANGO GAAD | CECYLS
LYDEE
CARPENTIER

LYNE CLEVERS
MERET
VITAL
VIVIANE
MARCELLE
DREANE / Greta AMY
10 JAWBENC

**LES 16 LAWRENCE
TILLER STARS**
Maguy THIBAUT
DARIANI
MARTINO
GABY FRESSY

Les
16 MERRY GIRLS
et
MARGUERITE GILBER
Les SŒURS IRVIN
MACKINNON
LOUISE INARD

Les
16 MERRY BOYS
300 Artistes
1200 Costumes
et
ROBERT BURNIE
LA SÉLECTION

des 32 plus beaux Mannequins de Paris
FRED MELÉ
et son
SYMPHONIC JAZZ
PROMENOIR
L'AMBIANCE CHARMANTE

LOCATION OUVERTE
Elysées 06-91
Maurice CHEVALIER

assistant à la représentation de

Nudist' Bar

ou

BALACE

PALACE
 donna lui-même le signal des applaudissements lorsque Jimmy, jeune imitateur de douze ans le parodia et le public, dans un enthousiasme général, ovationna les deux artistes. Maurice Chevalier, en son

tant du Palace dit à MM. Dufrenoy et Varna : « Au moins, ça c'est nouveau et j'ai passé une excellente soirée » et l'avisé impresario Laetitia qui accompagnait la grande vedette ajouta : « Et vous jouerez ça certainement pendant deux ans ».

CASINO DE PARIS
BOULEVARD DES FILLES DU CALVAIRE

JOSEPHINE BAKER
la formidable et triomphale revue
PARIS QUI REMUE

Le Nu intégral
Chair et Marbre
Noblesse d'auto
Les Dentelles transpa-
rentes
Les Idoles exotiques
L'Orage sur l'Océan
La Vénus noire
Les Ballets volants

Stone, Vernon, les plus
forts danseurs du
monde

PLAZA
11, boul. Poissonnière - Tél. Cent. 1
DAMIA

ET 12 ATTRACTIONS
T. les jours en sem., matin. à prix ré

Première fois au cirque

G. POMMIE

Les chevaux, les phoques de Palern
Les clowns DARIO
Manetti, Charley, Paston
et la formidable tango acrobatique de

Hermanos WILLIA

du [REDACTED] DEMAIN, MATINEE [REDACTED]

Hier à Longchamp, Barneveldt, à M. O. de Rivaud, gagne le Prix de Condé

Ce dernier jour de Longchamp a donné lieu à une réunion intéressante. Le Prix de Condé a été gagné par un grand poulain presque inédit — puisqu'il n'avait couru qu'une fois auparavant — et qui a fait une grosse impression par le style de sa victoire. Ce Barneveldt, résidé à l'entraînement jusqu'à la hauteur du pavillon, on l'a vu alors venir dans une action impressionnante et laisser tout le monde sur place, y compris Target, le quatrième du Grand Critérium. Le gagnant est un poulain de 3 ans, d'un ensemble de qualités qui font bien augurer de sa carrière à venir.

PRIX DE LORMOY
(Mixte. — 15.000 francs. — 400 mètres.)
1. Lord Durnley (P. Koeber)..... 12
2. M. J. D. Conn..... 6
3. Ibsen (M. Bonaventura)..... 6
4. Spring Dawn (G. Bouillon)..... 6
5. Renaud de Montauban (G. Jarrin).
Non placés : Cora Pearl II (C. H. Semblat), La Vallouise (A. Rabbe), Anne de Savoie (P. Harvé), M. de la Roche (M. O. de Rivaud). — Distances : 2 long., 1/2 long., tête.

PRIX DE SAINT-CYR
(25.000 francs. — 2.300 mètres)
1. Metairie (G. Jarrin)..... 9 50
2. Jean de la Roche (M. O. de Rivaud)..... 6
3. Kertis (A. Rabbe)..... 6
4. Valencien (P. Koeber)..... 6
5. Rosy III (C. H. Semblat).
Non placés : Médaille (P. Harvé), Primrose de Basseville (P. Koeber). — Distances : 1 long., 5 long., 2 long.

PRIX DU PETIT COURET
(30.000 francs. — 1.000 mètres)
1. Démocrate (H. Haynes)..... 46
2. M. Pierre Wertheimer..... 12
3. Baoulé (A. Rabbe)..... 12
4. Tarskolia (D. Tottorolo)..... 4
5. Ammonite (A. Rabbe).
Non placés : Olivier IV (P. Harvé), Quatre Barbes (P. Koeber). — Distances : 3 long., 1/2 long., tête.

PRIX DE CONDE
(40.000 francs. — 2.000 mètres)
1. Barneveldt (A. Rabbe)..... 19 50
2. M. de Rivaud..... 11
3. Target (L. Robson)..... 11
4. Cassandre (C. H. Semblat)..... 12 50
5. Clitellon (G. Jarrin).
Non placés : Marboré (L. Chancelier), Montabon (L. Tottorolo), Artaban (H. Haynes), Dorval (H. Haynes), Raeburn (G. Jarrin). — Distances : 1 long., 1/2 long., 1/2 long.

PRIX DU PIN
(30.000 francs. — 3.000 mètres)
1. Nil (P. Harvé)..... 19
2. M. de Rivaud..... 11
3. Château de Fer (P. Koeber)..... 14
4. Saint Coréon (P. Koeber)..... 4
5. Charlemagne (A. Rabbe).
Non placés : Cradour (P. Harvé), Artaban (H. Haynes). — Distances : 2 long., 4 long., 1 long.

PRIX D'ENHIER
(Handicap. — 25.000 francs. — 1.700 mètres)
1. Syllus (G. Jarrin)..... 48 50
2. M. S. A. Violette-Saint..... 16 50
3. British Guard (P. Koeber)..... 12
4. Balvaloca (A. Rabbe)..... 24 50
5. Fils de Mars (P. Harvé).
Non placés : Montabon (C. H. Semblat), Harpocène (P. Koeber), Scylla (G. Jarrin), Tedydion (P. Harvé), Highbred (P. Harvé), Gai (P. Harvé), Galva (P. Harvé), dour (M. O. de Rivaud), Luth (L. Robson), La Marqueline (M. O. de Rivaud), Taya (L. Robson). — Distances : courte tête, 3/4 long., 1 long.

Aujourd'hui, à Maisons-Laffitte à 13 h. 15
NOS PROGNOSTICS
Prix de la Béchère (à vendre, 6.000 francs, 1.200 mètres) : Artaban, H. Haynes.
Prix de Lamarque (10.000 fr., 2.400 m.) : Hernani III, Mirador.
Prix de Bercy (à vendre, 10.000 francs, 1.400 mètres) : Firdos, Mario II.
Prix Eclair (40.000 francs, 1.300 mètres) : Eclair, V. Picard, Sans-Peur II.
Prix du Quersay (handicap, 12.000 francs, 9.100 mètres) : Solikrik, Carpeaux.
Prix Presto II (mixte, à réclamer, 12.500 fr., 3.100 m.) : Capotille, Jans Grey.
Prix du Grandvaux (mixte, 1.000 francs, 2.500 mètres) : Hridge, Mytil.

Les bas et chaussettes de coton ne doivent pas être augmentés
M. Georges Mianis vient d'écrire à M. André Jarrin pour attirer son attention sur les inconvénients que présenterait l'adoption de la proposition de loi Boissieu tendant à modifier les droits de douane sur les bas et chaussettes de coton.

Le gouvernement, qui s'efforce de lutter contre la vie chère — écrit le président de la Fédération des commerçants détaillants — ne peut se désintéresser de cette question qui constituerait une véritable prohibition d'importation et entraînerait une majoration certaine du prix de ces articles.

Au nom des consommateurs et des commerçants, dont les intérêts sont solidaires, le bureau des commerçants détaillants demande au président du Conseil de vouloir bien s'opposer à l'adoption de cette proposition.

L'ELARGISSEMENT DE LA PLACE D'ITALIE
Nous avons signalé les diverses interventions de M. Louis Gélis en faveur de l'élargissement de la place d'Italie. En réponse à ses observations, le préfet de la Seine fait connaître que l'élargissement de la place et de l'avenue d'Italie est une opération désirable au point de vue de l'esthétique et de la circulation automobile.

L'administration a étudié un projet qui sera réalisé en plusieurs étapes, dont la première comprendra l'immense site placée de la gare d'Orléans et de Choisy et d'Italie.

L'autorisation et les crédits nécessaires seront demandés au conseil municipal à sa prochaine session.

PREPARATION MILITAIRE
Les jeunes gens qui désirent accomplir leur service militaire dans une armée instructive et intéressante ont le droit de faire inscrire, 31, boulevard Montmartre, au siège de l'Ecole du sapeur de chemins de fer.

Ces intéressés ou de leur brevet peuvent être incorporés au 5^e ou 15^e génie.

PETITES ANNONCES CLASSEES
Lire en page 8 une autre série de PETITES ANNONCES CLASSEES avec les mêmes rubriques que ci-dessus

GERANCES
Ménage profess. pour gérance aliment. générale banlieue. Pour cession, s'adr. de M. CHARAUDEAU, 23, rue Boyer (20^e).

OFFRES D'EMPLOIS
516 Transports Commun. dem. agents français : 1^{er} RECEVEURS (21 à 40 ans) p. assurer service journalier (tr. moyen), 4^e matin ou soir ; 2^{es} AJUSTEURS-ELECTRICIENS (à 35 ans). Se présenter, 118, rue du Mont-Cenis, Paris 18^e, vers 17 heures. Livres famille, pièces d'identité, livret militaire et fascicule de mobilisation, certificats travail exigés.

On dem. cuisinière p. rest. nouv. couch. 10. 600 m. p. m. pl. Gar. Confians-Saint-Hippolyte. On dem. apprenti charcut. nourri, logé, rétribué. S'adr. M. Vincent, Villeneuve (S.-et-O.).

ON DEMANDE BONS CHEFS D'EQUIPE DE CAISSERIE POUR FABRICATION DE CAISSES EN GRANDE SERIE. NE PAS SE PRESENTER ENRUE EN INVOQUANT DES PRETEXTES. S'ADRESSER A M. BARRE, 2, RUE DELACUNY A VERSAILLES (Seine-et-Oise).

On dem. de bonnes mécaniciennes au montage pour fabrication parachute. S'adresser à VAYREX, 50, rue du Bois de Vincennes.

Industrie
On demande AJUSTEURS-MODELLEURS ou AJUSTEURS-OUTILLERS-CONSTRUCTEURS, le modèle métallique. Se présenter à la CIE CRANE, 17, rue de Valenciennes, 17^e arr. de Paris. Tramway 52 de la gare du Bourget.

Bon monteur ajusteur T. S. P., place stable fabrication d'outils. Bénévoles n. n. et 12, rue de Valenciennes, 17^e arr. de Paris. Tramway 52 de la gare du Bourget.

Dessinateurs d'outillage au courant d'outils à découper, jeune homme libéré service militaire pour prix de revient. Ecrire bureau commercial avec références et prétentions. Etrangers s'abstenir. Téléphone GRAMMONT, 11, rue Raspail, Mairie.

ELECTRICIENS. Monteurs et apprentis, trav. assur. Quatennas, 5, rue Renault (19^e).

Il y a quelques jours, sur l'enquête de M. Pachot, commissaire aux délégations judiciaires, M. Ordonneau, juge d'instruction, avait, on le sait, arrêté trois financiers, MM. Georges Van Lidth de Jeude, Triquet et Lombard, qui cherchaient à placer des centimes de parts de l'action « Sole de Bréda ».

Mais hier, à la demande des défenseurs, M^{rs} Marc de Molènes, Delbeau, André Lénard et Arrighi, le magistrat a signé leur mise en liberté provisoire.

M. Van Lidth de Jeude devant verser 50.000 francs de caution.

Pour les orphelins bretons
La Ligue de bonté lance un appel aux jeunes Français pour leur demander de prendre comme aînés les orphelins bretons, victimes des récentes tempêtes.

Deux-vingts enfants ont répondu par des lettres touchantes. Il faut encore cent parrains et marraines.

Le soir, à 21 heures, nouvelle réunion avec l'Académie de Versailles pour une causerie littéraire et une audition d'œuvres.

LIQUIDATION JUDICIAIRE. — Groupement Privé, cap. 500.000 francs (en liquidation), gérance de portefeuilles, négociation de toutes titres et toutes opérations financières mobilières et immobilières, 46, rue Lafitte, actuellement 11 bis, rue Boissy-d'Anglas.

Le congrès des écrivains de France s'ouvre aujourd'hui à Versailles
C'est ce matin que s'ouvre à l'hôtel de ville de Versailles le sixième congrès des écrivains de France. Dans cette première séance présidée par M. Marcel Barthelemy, M. Adrien Daigron traitera la question : « Ecrivains et auteurs » et M. René Jarrin traitera la question : « Ecrivains et lecteurs » ; discussion de questions diverses.

L'après-midi, après une visite du musée de Versailles, les congressistes seront reçus par l'Académie de Versailles réunie sous la présidence de M. Gaston Rageot, président de la Société des gens de lettres.

Le soir, à 21 heures, nouvelle réunion avec l'Académie de Versailles pour une causerie littéraire et une audition d'œuvres.

LIQUIDATION JUDICIAIRE. — Groupement Privé, cap. 500.000 francs (en liquidation), gérance de portefeuilles, négociation de toutes titres et toutes opérations financières mobilières et immobilières, 46, rue Lafitte, actuellement 11 bis, rue Boissy-d'Anglas.

Le congrès des écrivains de France s'ouvre aujourd'hui à Versailles
C'est ce matin que s'ouvre à l'hôtel de ville de Versailles le sixième congrès des écrivains de France. Dans cette première séance présidée par M. Marcel Barthelemy, M. Adrien Daigron traitera la question : « Ecrivains et auteurs » et M. René Jarrin traitera la question : « Ecrivains et lecteurs » ; discussion de questions diverses.

L'après-midi, après une visite du musée de Versailles, les congressistes seront reçus par l'Académie de Versailles réunie sous la présidence de M. Gaston Rageot, président de la Société des gens de lettres.

Le soir, à 21 heures, nouvelle réunion avec l'Académie de Versailles pour une causerie littéraire et une audition d'œuvres.

LIQUIDATION JUDICIAIRE. — Groupement Privé, cap. 500.000 francs (en liquidation), gérance de portefeuilles, négociation de toutes titres et toutes opérations financières mobilières et immobilières, 46, rue Lafitte, actuellement 11 bis, rue Boissy-d'Anglas.

Le congrès des écrivains de France s'ouvre aujourd'hui à Versailles
C'est ce matin que s'ouvre à l'hôtel de ville de Versailles le sixième congrès des écrivains de France. Dans cette première séance présidée par M. Marcel Barthelemy, M. Adrien Daigron traitera la question : « Ecrivains et auteurs » et M. René Jarrin traitera la question : « Ecrivains et lecteurs » ; discussion de questions diverses.

L'après-midi, après une visite du musée de Versailles, les congressistes seront reçus par l'Académie de Versailles réunie sous la présidence de M. Gaston Rageot, président de la Société des gens de lettres.

Le soir, à 21 heures, nouvelle réunion avec l'Académie de Versailles pour une causerie littéraire et une audition d'œuvres.

LIQUIDATION JUDICIAIRE. — Groupement Privé, cap. 500.000 francs (en liquidation), gérance de portefeuilles, négociation de toutes titres et toutes opérations financières mobilières et immobilières, 46, rue Lafitte, actuellement 11 bis, rue Boissy-d'Anglas.

Le congrès des écrivains de France s'ouvre aujourd'hui à Versailles
C'est ce matin que s'ouvre à l'hôtel de ville de Versailles le sixième congrès des écrivains de France. Dans cette première séance présidée par M. Marcel Barthelemy, M. Adrien Daigron traitera la question : « Ecrivains et auteurs » et M. René Jarrin traitera la question : « Ecrivains et lecteurs » ; discussion de questions diverses.

L'après-midi, après une visite du musée de Versailles, les congressistes seront reçus par l'Académie de Versailles réunie sous la présidence de M. Gaston Rageot, président de la Société des gens de lettres.

Le soir, à 21 heures, nouvelle réunion avec l'Académie de Versailles pour une causerie littéraire et une audition d'œuvres.

LIQUIDATION JUDICIAIRE. — Groupement Privé, cap. 500.000 francs (en liquidation), gérance de portefeuilles, négociation de toutes titres et toutes opérations financières mobilières et immobilières, 46, rue Lafitte, actuellement 11 bis, rue Boissy-d'Anglas.

Le congrès des écrivains de France s'ouvre aujourd'hui à Versailles
C'est ce matin que s'ouvre à l'hôtel de ville de Versailles le sixième congrès des écrivains de France. Dans cette première séance présidée par M. Marcel Barthelemy, M. Adrien Daigron traitera la question : « Ecrivains et auteurs » et M. René Jarrin traitera la question : « Ecrivains et lecteurs » ; discussion de questions diverses.

L'après-midi, après une visite du musée de Versailles, les congressistes seront reçus par l'Académie de Versailles réunie sous la présidence de M. Gaston Rageot, président de la Société des gens de lettres.

Le soir, à 21 heures, nouvelle réunion avec l'Académie de Versailles pour une causerie littéraire et une audition d'œuvres.

LIQUIDATION JUDICIAIRE. — Groupement Privé, cap. 500.000 francs (en liquidation), gérance de portefeuilles, négociation de toutes titres et toutes opérations financières mobilières et immobilières, 46, rue Lafitte, actuellement 11 bis, rue Boissy-d'Anglas.

Le congrès des écrivains de France s'ouvre aujourd'hui à Versailles
C'est ce matin que s'ouvre à l'hôtel de ville de Versailles le sixième congrès des écrivains de France. Dans cette première séance présidée par M. Marcel Barthelemy, M. Adrien Daigron traitera la question : « Ecrivains et auteurs » et M. René Jarrin traitera la question : « Ecrivains et lecteurs » ; discussion de questions diverses.

L'après-midi, après une visite du musée de Versailles, les congressistes seront reçus par l'Académie de Versailles réunie sous la présidence de M. Gaston Rageot, président de la Société des gens de lettres.

Le soir, à 21 heures, nouvelle réunion avec l'Académie de Versailles pour une causerie littéraire et une audition d'œuvres.

LIQUIDATION JUDICIAIRE. — Groupement Privé, cap. 500.000 francs (en liquidation), gérance de portefeuilles, négociation de toutes titres et toutes opérations financières mobilières et immobilières, 46, rue Lafitte, actuellement 11 bis, rue Boissy-d'Anglas.

Le congrès des écrivains de France s'ouvre aujourd'hui à Versailles
C'est ce matin que s'ouvre à l'hôtel de ville de Versailles le sixième congrès des écrivains de France. Dans cette première séance présidée par M. Marcel Barthelemy, M. Adrien Daigron traitera la question : « Ecrivains et auteurs » et M. René Jarrin traitera la question : « Ecrivains et lecteurs » ; discussion de questions diverses.

L'après-midi, après une visite du musée de Versailles, les congressistes seront reçus par l'Académie de Versailles réunie sous la présidence de M. Gaston Rageot, président de la Société des gens de lettres.

Le soir, à 21 heures, nouvelle réunion avec l'Académie de Versailles pour une causerie littéraire et une audition d'œuvres.

LIQUIDATION JUDICIAIRE. — Groupement Privé, cap. 500.000 francs (en liquidation), gérance de portefeuilles, négociation de toutes titres et toutes opérations financières mobilières et immobilières, 46, rue Lafitte, actuellement 11 bis, rue Boissy-d'Anglas.

Le congrès des écrivains de France s'ouvre aujourd'hui à Versailles
C'est ce matin que s'ouvre à l'hôtel de ville de Versailles le sixième congrès des écrivains de France. Dans cette première séance présidée par M. Marcel Barthelemy, M. Adrien Daigron traitera la question : « Ecrivains et auteurs » et M. René Jarrin traitera la question : « Ecrivains et lecteurs » ; discussion de questions diverses.

L'après-midi, après une visite du musée de Versailles, les congressistes seront reçus par l'Académie de Versailles réunie sous la présidence de M. Gaston Rageot, président de la Société des gens de lettres.

Le soir, à 21 heures, nouvelle réunion avec l'Académie de Versailles pour une causerie littéraire et une audition d'œuvres.

LIQUIDATION JUDICIAIRE. — Groupement Privé, cap. 500.000 francs (en liquidation), gérance de portefeuilles, négociation de toutes titres et toutes opérations financières mobilières et immobilières, 46, rue Lafitte, actuellement 11 bis, rue Boissy-d'Anglas.

Le congrès des écrivains de France s'ouvre aujourd'hui à Versailles
C'est ce matin que s'ouvre à l'hôtel de ville de Versailles le sixième congrès des écrivains de France. Dans cette première séance présidée par M. Marcel Barthelemy, M. Adrien Daigron traitera la question : « Ecrivains et auteurs » et M. René Jarrin traitera la question : « Ecrivains et lecteurs » ; discussion de questions diverses.

L'après-midi, après une visite du musée de Versailles, les congressistes seront reçus par l'Académie de Versailles réunie sous la présidence de M. Gaston Rageot, président de la Société des gens de lettres.

Le soir, à 21 heures, nouvelle réunion avec l'Académie de Versailles pour une causerie littéraire et une audition d'œuvres.

LIQUIDATION JUDICIAIRE. — Groupement Privé, cap. 500.000 francs (en liquidation), gérance de portefeuilles, négociation de toutes titres et toutes opérations financières mobilières et immobilières, 46, rue Lafitte, actuellement 11 bis, rue Boissy-d'Anglas.

Le congrès des écrivains de France s'ouvre aujourd'hui à Versailles
C'est ce matin que s'ouvre à l'hôtel de ville de Versailles le sixième congrès des écrivains de France. Dans cette première séance présidée par M. Marcel Barthelemy, M. Adrien Daigron traitera la question : « Ecrivains et auteurs » et M. René Jarrin traitera la question : « Ecrivains et lecteurs » ; discussion de questions diverses.

L'après-midi, après une visite du musée de Versailles, les congressistes seront reçus par l'Académie de Versailles réunie sous la présidence de M. Gaston Rageot, président de la Société des gens de lettres.

Le soir, à 21 heures, nouvelle réunion avec l'Académie de Versailles pour une causerie littéraire et une audition d'œuvres.

LIQUIDATION JUDICIAIRE. — Groupement Privé, cap. 500.000 francs (en liquidation), gérance de portefeuilles, négociation de toutes titres et toutes opérations financières mobilières et immobilières, 46, rue Lafitte, actuellement 11 bis, rue Boissy-d'Anglas.

Le congrès des écrivains de France s'ouvre aujourd'hui à Versailles
C'est ce matin que s'ouvre à l'hôtel de ville de Versailles le sixième congrès des écrivains de France. Dans cette première séance présidée par M. Marcel Barthelemy, M. Adrien Daigron traitera la question : « Ecrivains et auteurs » et M. René Jarrin traitera la question : « Ecrivains et lecteurs » ; discussion de questions diverses.

L'après-midi, après une visite du musée de Versailles, les congressistes seront reçus par l'Académie de Versailles réunie sous la présidence de M. Gaston Rageot, président de la Société des gens de lettres.

Le soir, à 21 heures, nouvelle réunion avec l'Académie de Versailles pour une causerie littéraire et une audition d'œuvres.

LIQUIDATION JUDICIAIRE. — Groupement Privé, cap. 500.000 francs (en liquidation), gérance de portefeuilles, négociation de toutes titres et toutes opérations financières mobilières et immobilières, 46, rue Lafitte, actuellement 11 bis, rue Boissy-d'Anglas.

Le congrès des écrivains de France s'ouvre aujourd'hui à Versailles
C'est ce matin que s'ouvre à l'hôtel de ville de Versailles le sixième congrès des écrivains de France. Dans cette première séance présidée par M. Marcel Barthelemy, M. Adrien Daigron traitera la question : « Ecrivains et auteurs » et M. René Jarrin traitera la question : « Ecrivains et lecteurs » ; discussion de questions diverses.

L'après-midi, après une visite du musée de Versailles, les congressistes seront reçus par l'Académie de Versailles réunie sous la présidence de M. Gaston Rageot, président de la Société des gens de lettres.

Le soir, à 21 heures, nouvelle réunion avec l'Académie de Versailles pour une causerie littéraire et une audition d'œuvres.

LIQUIDATION JUDICIAIRE. — Groupement Privé, cap. 500.000 francs (en liquidation), gérance de portefeuilles, négociation de toutes titres et toutes opérations financières mobilières et immobilières, 46, rue Lafitte, actuellement 11 bis, rue Boissy-d'Anglas.

Le congrès des écrivains de France s'ouvre aujourd'hui à Versailles
C'est ce matin que s'ouvre à l'hôtel de ville de Versailles le sixième congrès des écrivains de France. Dans cette première séance présidée par M. Marcel Barthelemy, M. Adrien Daigron traitera la question : « Ecrivains et auteurs » et M. René Jarrin traitera la question : « Ecrivains et lecteurs » ; discussion de questions diverses.

L'après-midi, après une visite du musée de Versailles, les congressistes seront reçus par l'Académie de Versailles réunie sous la présidence de M. Gaston Rageot, président de la Société des gens de lettres.

Le soir, à 21 heures, nouvelle réunion avec l'Académie de Versailles pour une causerie littéraire et une audition d'œuvres.

LIQUIDATION JUDICIAIRE. — Groupement Privé, cap. 500.000 francs (en liquidation), gérance de portefeuilles, négociation de toutes titres et toutes opérations financières mobilières et immobilières, 46, rue Lafitte, actuellement 11 bis, rue Boissy-d'Anglas.

Le congrès des écrivains de France s'ouvre aujourd'hui à Versailles
C'est ce matin que s'ouvre à l'hôtel de ville de Versailles le sixième congrès des écrivains de France. Dans cette première séance présidée par M. Marcel Barthelemy, M. Adrien Daigron traitera la question : « Ecrivains et auteurs » et M. René Jarrin traitera la question : « Ecrivains et lecteurs » ; discussion de questions diverses.

LIQUIDATION JUDICIAIRE. — Groupement Privé, cap. 500.000 francs (en liquidation), gérance de portefeuilles, négociation de toutes titres et toutes opérations financières mobilières et immobilières, 46, rue Lafitte, actuellement 11 bis, rue Boissy-d'Anglas.

Le congrès des écrivains de France s'ouvre aujourd'hui à Versailles
C'est ce matin que s'ouvre à l'hôtel de ville de Versailles le sixième congrès des écrivains de France. Dans cette première séance présidée par M. Marcel Barthelemy, M. Adrien Daigron traitera la question : « Ecrivains et auteurs » et M. René Jarrin traitera la question : « Ecrivains et lecteurs » ; discussion de questions diverses.

L'après-midi, après une visite du musée de Versailles, les congressistes seront reçus par l'Académie de Versailles réunie sous la présidence de M. Gaston Rageot, président de la Société des gens de lettres.

Le soir, à 21 heures, nouvelle réunion avec l'Académie de Versailles pour une causerie littéraire et une audition d'œuvres.

LIQUIDATION JUDICIAIRE. — Groupement Privé, cap. 500.000 francs (en liquidation), gérance de portefeuilles, négociation de toutes titres et toutes opérations financières mobilières et immobilières, 46, rue Lafitte, actuellement 11 bis, rue Boissy-d'Anglas.

Le congrès des écrivains de France s'ouvre aujourd'hui à Versailles
C'est ce matin que s'ouvre à l'hôtel de ville de Versailles le sixième congrès des écrivains de France. Dans cette première séance présidée par M. Marcel Barthelemy, M. Adrien Daigron traitera la question : « Ecrivains et auteurs » et M. René Jarrin traitera la question : « Ecrivains et lecteurs » ; discussion de questions diverses.

L'après-midi, après une visite du musée de Versailles, les congressistes seront reçus par l'Académie de Versailles réunie sous la présidence de M. Gaston Rageot, président de la Société des gens de lettres.

Le soir, à 21 heures, nouvelle réunion avec l'Académie de Versailles pour une causerie littéraire et une audition d'œuvres.

LIQUIDATION JUDICIAIRE. — Groupement Privé, cap. 500.000 francs (en liquidation), gérance de portefeuilles, négociation de toutes titres et toutes opérations financières mobilières et immobilières, 46, rue Lafitte, actuellement 11 bis, rue Boissy-d'Anglas.

Le congrès des écrivains de France s'ouvre aujourd'hui à Versailles
C'est ce matin que s'ouvre à l'hôtel de ville de Versailles le sixième congrès des écrivains de France. Dans cette première séance présidée par M. Marcel Barthelemy, M. Adrien Daigron traitera la question : « Ecrivains et auteurs » et M. René Jarrin traitera la question : « Ecrivains et lecteurs » ; discussion de questions diverses.

L'après-midi, après une visite du musée de Versailles, les congressistes seront reçus par l'Académie de Versailles réunie sous la présidence de M. Gaston Rageot, président de la Société des gens de lettres.

Le soir, à 21 heures, nouvelle réunion avec l'Académie de Versailles pour une causerie littéraire et une audition d'œuvres.

LIQUIDATION JUDICIAIRE. — Groupement Privé, cap. 500.000 francs (en liquidation), gérance de portefeuilles, négociation de toutes titres et toutes opérations financières mobilières et immobilières, 46, rue Lafitte, actuellement 11 bis, rue Boissy-d'Anglas.

Le congrès des écrivains de France s'ouvre aujourd'hui à Versailles
C'est ce matin que s'ouvre à l'hôtel de ville de Versailles le sixième congrès des écrivains de France. Dans cette première séance présidée par M. Marcel Barthelemy, M. Adrien Daigron traitera la question : « Ecrivains et auteurs » et M. René Jarrin traitera la question : « Ecrivains et lecteurs » ; discussion de questions diverses.

L'après-midi, après une visite du musée de Versailles, les congressistes seront reçus par l'Académie de Versailles réunie sous la présidence de M. Gaston Rageot, président de la Société des gens de lettres.

Le soir, à 21 heures, nouvelle réunion avec l'Académie de Versailles pour une causerie littéraire et une audition d'œuvres.

LIQUIDATION JUDICIAIRE. — Groupement Privé, cap. 500.000 francs (en liquidation), gérance de portefeuilles, négociation de toutes titres et toutes opérations financières mobilières et immobilières, 46, rue Lafitte, actuellement 11 bis, rue Boissy-d'Anglas.

Le congrès des écrivains de France s'ouvre aujourd'hui à Versailles
C'est ce matin que s'ouvre à l'hôtel de ville de Versailles le sixième congrès des écrivains de France. Dans cette première séance présidée par M. Marcel Barthelemy, M. Adrien Daigron traitera la question : « Ecrivains et auteurs » et M. René Jarrin traitera la question : « Ecrivains et lecteurs » ; discussion de questions diverses.

L'après-midi, après une visite du musée de Versailles, les congressistes seront reçus par l'Académie de Versailles réunie sous la présidence de M. Gaston Rageot, président de la Société des gens de lettres.

Le soir, à 21 heures, nouvelle réunion avec l'Académie de Versailles pour une causerie littéraire et une audition d'œuvres.

LIQUIDATION JUDICIAIRE. — Groupement Privé, cap. 500.000 francs (en liquidation), gérance de portefeuilles, négociation de toutes titres et toutes opérations financières mobilières et immobilières, 46, rue Lafitte, actuellement 11 bis, rue Boissy-d'Anglas.

Le congrès des écrivains de France s'ouvre aujourd'hui à Versailles
C'est ce matin que s'ouvre à l'hôtel de ville de Versailles le sixième congrès des écrivains de France. Dans cette première séance présidée par M. Marcel Barthelemy, M. Adrien Daigron traitera la question : « Ecrivains et auteurs » et M. René Jarrin traitera la question : « Ecrivains et lecteurs » ; discussion de questions diverses.

L'après-midi, après une visite du musée de Versailles, les congressistes seront reçus par l'Académie de Versailles réunie sous la présidence de M. Gaston Rageot, président de la Société des gens de lettres.

Le soir, à 21 heures, nouvelle réunion avec l'Académie de Versailles pour une causerie littéraire et une audition d'œuvres.

LIQUIDATION JUDICIAIRE. — Groupement Privé, cap. 500.000 francs (en liquidation), gérance de portefeuilles, négociation de toutes titres et toutes opérations financières mobilières et immobilières, 46, rue Lafitte, actuellement 11 bis, rue Boissy-d'Anglas.

Le congrès des écrivains de France s'ouvre aujourd'hui à Versailles
C'est ce matin que s'ouvre à l'hôtel de ville de Versailles le sixième congrès des écrivains de France. Dans cette première séance présidée par M. Marcel Barthelemy, M. Adrien Daigron traitera la question : « Ecrivains et auteurs » et M. René Jarrin traitera la question : « Ecrivains et lecteurs » ; discussion de questions diverses.

L'après-midi, après une visite du musée de Versailles, les congressistes seront reçus par l'Académie de Versailles réunie sous la présidence de M. Gaston Rageot, président de la Société des gens de lettres.

Le soir, à 21 heures, nouvelle réunion avec l'Académie de Versailles pour une causerie littéraire et une audition d'œuvres.

LIQUIDATION JUD

*Achetez du Terrain
c'est le meilleur
des placements...*

...et adressez-vous à la FRANCE FONCIERE,
qui vous donnera toutes facilités, toutes
garanties, toutes commodités.

Fort de son expérience (plus de 25 morcellements terminés),
la FRANCE FONCIERE ne vous présente que des affaires impeccables,
à forte plus-value certaine, dans des situations privilégiées,
avec des aménagements de premier ordre et aux prix les plus bas.

A 13 kilomètres de Paris (porte de Chatillon)

Visitez le morcellement
DU VAL D'ALBIAN
A JOUY-EN-JOSAS (S.-&O.)

Eau, électricité, belles routes et avenues avec trottoirs. Site
unique sur la vallée de la Bièvre, en pente douce. Desservi par
les gares de Vanhoy (300 m.) et de Jouy-en-Josas (800 m.).

Départ de Paris par Montparnasse, Invalides, Saint-Lazare,
Luxembourg — 100 trains par jour. (Autorisation préfectorale du
3 juillet 1929.)

A 23 kilomètres de Paris (porte de Vincennes)

Visitez à
OZOIR - LA - FERRIERE
le morcellement du
DOMAINE DE LA DOUTRE

Eau, électricité, routes trottoirs et caniveaux. Situation privilégiée
entre gare et ville; beau parc boisé; sol absolument sain, non
inondable.

Trajet gare de l'Est-Ozoir-la-Ferrière en 35 minutes. (Autorisation
préfectorale du 30 juillet 1927.)

Sur ces terrains, vous pourrez construire la maison de votre
choix avec le bénéfice de la loi Loucheur; la FRANCE FONCIERE
constituera gratuitement votre dossier pour l'obtention des
subventions et des crédits de l'Etat.

Les plus larges facilités de paiement (paiement en 3 ans) sont
consenties aux acquéreurs de ces terrains.

Nous mettrons à votre disposition, pour vous faire visiter le
domaine de votre choix, un de nos agents qui passera vous prendre
en auto, le jour et l'heure que vous nous indiquerez, sur simple
rendez-vous par téléphone et sans engagement.

BUREAUX DE VENTE sur place, samedi après-midi et dimanche.

Tous renseignements à

LA FRANCE FONCIERE

64, Rue Talbott, PARIS (9^e)

Téléphones : Trinité 04-55 et 04-66

ON OFFRE

73^{fr}

par mois
12 mensualités

MANTEAU COLUMBIA

peaux sélectionnées, doublé soie
Facilité de retour en cas de non-convenance
Catalogue franco sur demande

contre mandat de 73 fr. (première mensualité) à
"LA FOURRURE", 6^{me}, Rue du 4-Septembre
Sans interruption de 9 à 19 h. et dimanche matin
Métro : Bourse

ACTUELLEMENT RÉCLAME
PARDESSUS
COSTUMES

585^{fr}

et en 6 à 12 mois de
CREDIT

aux mêmes prix qu'au comptant
Maison de Confiance
Tous garantis pure laine

Amédée

76^{fr}

BOULEVARD, SÉBASTOPOL
MÉTRO : RÉAUMUR
ouv. de 9 à 20 h. 30 dim. m.

SUR MESURE
Manteaux et Robes

67^{fr}

par mois
Sans interruption de 9 à 19 h. et dimanche matin

LADY'S, 6^{me}, rue du 4-Septembre

Métro : Bourse

FABRIQUE DE MEUBLES

VENTE DIRECTE AUX CLIENTS - ÉCONOMIE RÉELLE DE 20 à 30%

DANS UN BUT DE PUBLICITÉ
nous avons fait exécuter en nombre limité les
deux séries ci-dessous sacrifiées aux prix de fabrique.

Ronce de foyer
2750^{fr}

CHÈNE
2490^{fr}

CHABROL 8587, Rue de Sévres (Près du Bon-Marché)
CATALOGUE GRATUIT
FACILITES DE PAIEMENT - CADEAU DE VALEUR

LES VERNISSAGES DES INDÉPENDANTS DISSIDENTS

A la porte de Versailles, aux deux
extrémités du parc des Expositions,
s'ouvrent simultanément aujourd'hui les
annuels Salons de deux des quatre groupes
dissidents de la vieille société des Indé-
pendants, l'un appelé les Surindépendants,
et installé boulevard Lefèvre; le second
s'intitule les Vrais Indépendants et occu-
pant un coin des immenses édifices, à
droite de l'entrée principale.

Malgré l'authentique affranchissement
de toute autorité artistique ou morale que
font valoir ces derniers, et en dépit de la
clarté et de l'exceptionnelle largeur de la
cimaise, peu de leurs œuvres donnent
l'impression d'une louable originalité. Peut-
être remarquera-t-on une curieuse et
volontaire *Tête d'homme* signée Pierre
Huguet, ou quelque paysage de Guilbert
de Seguin, de Prudon, de Lassalle, de Bos-
se, de Kramer... En tout cas, aucun
numéro du catalogue ne nous semble une
révélation et si, d'une part, l'entraine-
ment à l'œuvre est absent, il est, d'autre
part, difficile de découvrir la raison d'être
esthétique de l'effort déployé.

Quant aux Surindépendants, leur ma-
nifestation doit être divisée en trois caté-
gories. La première, celle qui occupe la
majorité des parois, englobant tous
les dérivés du cubisme, sous la présidence
d'Albert Gleizes, un des plus anciens ani-
mateurs de ce mouvement décoratif. C'est
donc, comme l'année passée, une suite de
motifs, dont cartonniers, maroquiniers,
ornemanistes, joailliers, tapissiers, relieurs,
faïenciers, ébénistes, que sais-je? peuvent
leur profiter, au moins indirectement.
D'ailleurs, on n'a qu'à regarder les éta-
ges des grands magasins et des Boule-
vards pour se rendre compte à quel point
le dessin géométrique et les géométries
stylisées sont à la mode. Ce qui revient
à dire que la plupart des toiles qui voi-
sinent à l'entrée et jusque vers les deux
tiers du Salon des Surindépendants se res-
semblent, au moins par leurs intentions et
par une absence quasi totale de sujets his-
toriques. Je signale pourtant à part les envois
de Serge Férat qui, grâce à son goût
inné et à la finesse de sa palette, ressort
avantagèrement dans l'ensemble.

La deuxième catégorie se trouve tout
au bout de l'exposition et est formée par
les imagiers — plus ou moins imitateurs
ou disciples de feu le douanier Rousseau,
— par André Bauchant, qui occupe le
panneau de fond avec des *Brancoriers*
peu vivants; par Gaston Gour, dont le
pucier néo-classiciste amuse les collec-
tionneurs; par le minutieux René Rimbert
et par Louis Boyer.

Enfin, dans la troisième catégorie —
celle des « divers » — il faut ranger les
intelligents essais en gamme mineure de
Boberman; le *Balcon sur la montagne*,
brossé avec une habile parcimonie par
M. H. Gaudier; les *Bohémiens*, et
d'autres esquisses du fauve en retard
qu'est Robert Grange; les *Souvenirs ita-
liens* d'un curieux métier, par Mac Couch;
les mélancoliques griseilles de Flora Scho-
field et le touchant symbolisme de Jean-
Pierre Viollier.

VANDERYL

LES HYGIÉNISTES ONT VISITÉ L'USINE À PAIN DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Les membres du congrès d'hygiène
ont visité l'usine à pain de l'Assistance
publique, 12, rue de la Colétière.
Celle boulangerie industrielle modèle,
qui est due à l'initiative agissante du
docteur Mourier, membre de l'Acadé-
mie de médecine et directeur général
de l'Assistance publique, constitue le
plus grand progrès réalisé dans la fabri-
cation du pain : tout le travail s'effectue
mécaniquement et automatiquement dans
les meilleures conditions d'hygiène et de
propreté, avec une main-d'œuvre très
réduite. La fabrication quotidienne de
belles baguettes de pain doré et croustil-
lant est d'environ 14.000 kilos.

Les congressistes ont vivement félicité
l'administration d'avoir donné l'exemple
du progrès à l'industrie si retardataire
de la boulangerie.

On va remédier au surpeuplement des écoles en ouvrant de nouvelles classes

Nous avons signalé l'intervention de
M. Gaston Pinot, conseiller municipal,
au sujet du surpeuplement constaté dans
les écoles de certains quartiers de Paris,
surpeuplement dû au déplacement de la
population vers la périphérie.

Nous croyons savoir que l'administra-
tion se préoccupe d'ouvrir les nouvelles
classes devenues indispensables. C'est
ainsi qu'une classe supplémentaire vient
d'être ouverte à l'école de garçons rue
du Pré-Saint-Gervais.

L'achèvement du groupe scolaire de la
rue de Romainville, demandé par le
conseiller des Carrières d'Amérique, fi-
gure parmi les projets de construction
reconnus nécessaires.

POUR LES ŒUVRES DE BIENFAISANCE DU X^e

C'est au profit des œuvres de bienfai-
sance du X^e arrondissement, on le sait,
qu'aura lieu demain samedi, à 9 heures,
le gala d'ouverture de la saison des sports
d'hiver, 148, rue de l'Université, à la « Mon-
tagne à Paris ». M. Jean Fayat, député,
ancien ministre, président, entouré des plus
brillantes personnalités du monde politi-
que, artistique et théâtral. Au cours de ce
gala, de nombreuses vedettes se feront en-
tendre et applaudir.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

La foire Saint-Romain à Rouen. — A l'oc-
casion de la foire Saint-Romain, qui attire
à Rouen, chaque année, une foule si nom-
breuse, les Chemins de fer de l'Etat met-
tront en marche, le 9 novembre prochain,
des trains d'excursions à prix réduits :
1^{er} Paris-Rouen-Rive Droite. — Aller : dé-
part Paris-Saint-Lazare, 7 h.; arrivée Rouen-
R. D., 9 h. 15. — Retour : départ Rouen-
R. D., 9 h. 25; arrivée Paris-Saint-Lazare,
20 h. 15.

2^e Dieppe-Rouen-R. D. — Aller : départ
Dieppe, 9 h.; arrivée Rouen-R. D., 10 h. 14.
— Retour : départ Rouen-R. D., 19 h. 10;
arrivée Dieppe, 20 h. 27.

Les billets délivrés par les gares de Paris
pour le train Paris-Rouen seront valables
pour toutes les gares de la petite banlieue
situées dans le périmètre de la Grande-
Ceinture.

Premières Représentations

NOUVEAU-AMBIGU. — *Crapule et Cie*, pièce
en trois actes et cinq tableaux de M. Jean
Guilhot.

Les traditions s'en vont! L'échafaud,
juste punition du crime, qui, jadis, se
profilait à la fin du mélodrame, apparait,
dans cette pièce, dès le premier tableau.
Au deuxième acte, le coupable est dé-
masqué et se tue, et sa mort étend à la
fois l'action publique et l'action théâ-
trale. Mais cette action là se ranime au
cours du troisième acte.

Jacques est accusé de l'assassinat d'une
femme inconnue de lui. Les circons-
tances semblent l'accabler. Pourtant, il
a passé la nuit de crime chez sa maî-
tresse dont le mari, l'homme d'affaires
Bourdier, était absent! Pour sauver la
femme qu'il aime, Jacques se tait. Con-
damné à mort, il voit, en rêve, se dresser
la guillotine, mais, par grâce présiden-
tielle, il ira à la Guyane, porter le poids
d'un forfait auquel il est étranger.

Vous-You, arpète de Paris, sœur de
Mme Bourdier, se vengera à la tâche
justicière : ses débuts comme détective
lui valent d'abord quelques déboires,
mais, d'heureux hasards aidant, elle par-
vient à dévoiler le vrai coupable. Bour-
dier lui-même, qui, arrêté, se suicide.
Tout serait fini si Jacques ne s'était
évadé du bagne avant d'apprendre sa
réhabilitation. Les efforts de Vous-You
amèneront pourtant le résultat attendu
par les âmes sensibles et, ayant travaillé
pour les autres, sa récompense sera d'avoir
fait son propre bonheur.

Malgré cette rupture de l'ordre clas-
sique, qui met l'échafaud au début au
lieu d'en donner la vision au dénouement,
la pièce n'est pas faite d'éléments très
neufs et on peut saluer au passage quel-
ques situations plus d'une fois éprouvées.
Mais Mlle Parvys, Vous-You à l'âme can-
dide, au parler cru, anime la pièce de son
entrain et de sa fantaisie. M. Georges
Colin campe pittoresquement la figure de
Bourdier, le vrai criminel qui, lorsqu'il
parle, parle copieusement. Mlle Mayane
ne se ménage pas pour être pathétique,
à sa manière. M. Weber, victime volon-
taire, reste sobre dans un héroïsme qui
n'est pas toujours parfaitement vraisem-
blable. Et MM. Chaumont, Dirgan-Clain,
Maillet et les autres se donnent, dans
leurs rôles respectifs, toutes les appa-
rences de la conviction. PAUL GINISTY.

CHOSSES ET GENS DE THEATRES

Y a-t-il lieu de jouer les pièces de
Molière dans d'autres conditions que
celles où on les représente? M. Jacques
Arnauv est de ceux qui estiment qu'on
leur devrait une mise en scène plus vivante,
et non content d'avoir applaudi aux essais
qui ont été faits dans cet ordre d'idées,
il prêche d'exemple. Il ne lui suffit pas
de penser que, comme, donné sans
ajouts, les chefs-d'œuvre sont tou-
jours des chefs-d'œuvre. Il est persuadé
que c'est faire acte de pitié à l'égard du
maître que de mettre à son service des
ressources modernes. Cette question a été
déjà bien discutée. Elle a ses partisans, et,
dans un autre camp, elle compte encore
nombre de gens de théâtre qui se défient
de trop d'innovations.

M. Arnauv s'est attaqué au *Misan-
thrope*. Faute d'avoir fait appliquer ses
conceptions à Paris, il a vu le Théâtre
Royal de Copenhague les adopter, quand
il fut au célèbre comédien Paul Reumert
d'aborder le grand rôle d'Alceste.

M. Arnauv ne se contente pas d'un
scène décor, selon la tradition. Il en veut
deux de plein air, non le premier et le
dernier acte. C'est donc, tout d'abord, sur
une terrasse de Célième, que se passe
l'action. A droite, une voûte conduisant,
par quelques degrés, dans la cour de
l'hôtel. La maison occupe environ un tiers
à la française.

Le réformateur de la mise en scène ne
se contente pas de faire entrer Alceste et
Philinte, qu'on trouve habituellement au
lever du rideau continuant une conversa-
tion. Il prétend savoir, par le menu, ce
qu'ils ont fait avant d'entrer. Ils se diri-
geaient, de compagnie, vers l'hôtel de
Célième. Ils ont rencontré un gentil-
homme emporté et écumant, Alceste ne
le connaît pas, et poursuit sa route. Phi-
linte et le gentilhomme se répandent, au
contraire, en interminables effusions, de
sorte que Philinte, s'étant ainsi attardé,
dout rattrapper Alceste. L'entretien, dans la
rue, a été rompu; il reprend, Philinte
s'étonnant de l'humeur maussade de son
ami.

Les deuxième, troisième et quatrième
actes se passent dans le salon de Célième,
mais un salon très meublé, plein
d'objets d'arts, de fleurs, de miroirs, de
curiosités précieuses.

Le dernier acte, M. Arnauv le fait se
dérouler, par une claire nuit d'été, dans
une partie du jardin de Célième. Char-
milles, tonnelle, un bassin, entouré d'un
parterre. Une partie aussi de la maison
donne, par une porte-fenêtre ouverte, on
aperçoit l'intérieur. Au fond, la Seine
mouillonnée, les quais avec leurs habita-
tions éclairées. La charmille sert à Alceste
pour se cacher un moment.

Nous ne disons pas qu'il n'y ait pas,
dans la mise en scène proposée par
M. Arnauv, une ingénieuse interpréta-
tion du texte. C'est même un travail
curieux, où chaque vers reçoit son illu-
stration. Mais, pour laisser immortelle sa
pièce la plus profonde, Molière n'avait
pas besoin de décors. Faut-il être plus
royaliste que le roi?

P. G.

Le triste lendemain d'une nuit de fête à Montmartre...

Je ne sais pas si, ce soir-là, on
s'amuse follement dans ce cabaret russe
de Montmartre. Mais on n'a pas cessé,
hier, de se divertir à l'audience; devant
le tribunal, en effet, comparaitait cet
Anglais, Gerald Creighton, à qui l'on
reclame une addition de 4.480 francs!

Ce n'est pas le premier du genre, on
le sait. Du reste, un témoin devait dire :
— Souvent des gens en habit viennent
manger et boire et partent sans payer!
Gerald Creighton arriva lui aussi en
magnifique équipage. Il commanda beau-
coup, et les danseuses et chanteurs qui
s'assirent à sa table ne se privèrent de
rien, poussant plutôt à la consommation
on sait pourquoi. De sorte qu'au petit
matin, un garçon fatigué traça sur une
feuille de papier, ces mots : champa-
gne, 2.850 francs; fruits, cafés, viande
froide, cigarettes et lavabo : 1.530 fr.
Casse, 100 francs... Alors, le noble
étranger « déclara qu'il n'avait pas un
sou sur lui.

Le volot poursuivi, non pas pour gri-
vellerie seulement, mais pour vagabon-
nage. C'est un grand garçon au regard
réveur et bleu, et qui se disait capi-
taliste — ce que personne n'eut le mau-
vais goût de contester. En réalité, et
c'est là le côté le plus curieux de cette
affaire, Gerald Creighton, auteur dra-
matique, est venu à Paris non pas uni-
quement pour s'amuser, comme on pour-
rait le croire, mais pour présenter à un
directeur de théâtre sa plus récente pro-
duction, intitulée *l'Eternelle Marie-Mag-
deleine*, sorte de mystère...

Mais le président Zeiss ne peut s'oc-
cuper de littérature. Il jette un regard
severe sur l'addition.

— Cigarettes, 185 francs? Viande
froide 235 francs? Quelle viande était-
ce donc?

— Un demi-poulet!
C'est le prix, parait-il, et l'auteur mys-
tique assure, pour sa défense, qu'il
l'ignorait; on ne lui aurait pas présenté
la carte. Le patron, puis un chanteur
déposent. Et voici les danseuses, l'une
blonde et mince, Sonia; l'autre petite et
brune, Gagna. L'Anglais les salue d'un
triste sourire et remarque :

— Je les avais invitées pour une
coupe ! Elles ont vidé dix bouteilles...
Elles sont bonnes filles tout de même,
car le patron, pour être payé, les pria
de suivre le joli garçon et d'escalader à
domicile. Que croyez-vous qu'il advint ?
Les deux danseuses firent par prêter à
Creighton 90 francs. Et il disparut...

On discuta longtemps au sujet de ce
festin et M^{rs} Rozelaar et Guyonnet
épiloguèrent sur l'art de filer à l'anglaise.
Rien n'y fit. Le président prononça la
peine de quatre mois de prison et 100 fr.
d'amende. Eug. QUINCHET.

L'œuvre des Foyers féminins inaugure un nouveau centre

L'œuvre des Foyers féminins, dont on
compte plus les heureuses initiatives
en faveur de la jeune fille française, vient
de créer un nouvel établissement. Après
celui de la rue de Ponthieu, vaste et
luxueux dans son cadre des Champs-
Élysées, celui de la rue du Pont, de la
cité du Retiro, du boulevard Raspail et
du boulevard Jourdan, voici le foyer de
la rue Saint-Pierre, qu'on a inauguré
hier.

Cette fois, c'est au centre même de
l'activité parisienne, au cœur du bruyant
quartier du Sentier, où travaillent toute
la journée une multitude de femmes que
le foyer a été créé.

La comtesse de Roussy de Sates, l'ac-
tive présidente de l'œuvre, en faisait les
honneurs. Il se compose de deux salles
de restaurant immenses, où pourront
être distribués 3.000 repas chaque jour;
un foyer où les jeunes filles pourront
se retrouver avec leurs amies et travail-
ler, un salon de lecture et une petite
infirmerie.

Le 11^e championnat de la vie chère

Dimanche matin, à 8 h. 30, sera donné
devant le Moulin-Rouge, par Bilboute,
de Radiola, le départ du 11^e championnat
de la Vie Chère organisé par la Com-
mune libre du Vieux-Montmartre, sous
le patronage du *Petit Parisien*.

L'arrivée sera jugée place du Tertre.
Les prix consistent en victuailles et
objets d'utilité. Le vainqueur recevra
un dîet de provisions et un déjeuner
pour six personnes.

Après cette épreuve sera disputé, place
du Tertre, l'annuel championnat des
vieux jetons, course de 200 mètres, avec
dix contrôleurs. Les concurrents devront
avoir au moins quarante ans. Le départ
sera donné par le célèbre comique Carli.
Les engagements sont reçus chez M.
Henri Arnauv, 49, rue Richer, jusqu'à
vendredi 24, à 18 heures.

LA FÊTE DE L'ORPHELINAT DE LA POLICE

L'Orphelinat mutualiste de la police
française et coloniale donnera demain sa-
medî sa fête, à la salle Wagram.

Cette fête, qui comprend une soirée arti-
stique, est placée sous le haut patronage
du Président de la République, la pré-
sidence d'honneur de M. Tardieu, président
du Conseil; de MM. Rogerie, directeur de
la sûreté générale, et Jean Chippie, préfet
de police, et de Mme Jean Chippie.

Après le concert, et au cours duquel on
entendra Mme Monceau et M. Madier, de
l'Opéra; Mlle Marie Dubas et la musique
des gardiens de la paix, sous la direction
de M. Roussel, un grand bal de nuit aura
lieu dans les deux salles.

Les bénéfices de cette réunion sont des-
tinés à l'œuvre de la Femme et de l'Orphe-
linat du Val-d'Yèvre, près de Bourges, où
sont déjà recueillis une vingtaine d'orphe-
lins des gardiens de la paix.

L'ouverture des portes aura lieu à
9 heures. Le prix des places est fixé à
15 francs et à 8 francs.

ÉTABLISSEMENTS PARIS

EXCELLENTS VINS
DE TABLE

Un vin rouge
"1^{er} CHOIX"
2 fr. 75

la bouteille de 90 cl.

Un vin blanc
"PETITES ROCHES"
3 francs

la bouteille de 90 cl.

Ces deux vins titrant 10 degrés

Livraison à Domicile

Produits d'Épicerie et d'Alimentation
de toute première qualité

280
SUCCURSALES
DANS PARIS ET LA BANLIEUE

Quelques succursales :
1^{er} Arrondissement : 15, r. des 47, r.
Dauphine; 22, r. du Dragon; 31, r. de
Rennes; 38, r. Saint-André-des-Arts;
39, r. Saint-Picote; 135, r. de Sévres;
8, rue Vavin.
7^e Arrondissement : 16, r. de Reuilly;
22, r. de Reuilly; 32, r. de Reuilly;
33, r. de Reuilly; 34, r. de Reuilly;
35, r. de Reuilly; 36, r. de Reuilly;
37, r. de Reuilly; 38, r. de Reuilly;
39, r. de Reuilly; 40, r. de Reuilly;
41, r. de Reuilly; 42, r. de Reuilly;
43, r. de Reuilly; 44, r. de Reuilly;
45, r. de Reuilly; 46, r. de Reuilly;
47, r. de Reuilly; 48, r. de Reuilly;
49, r. de Reuilly; 50, r. de Reuilly;
51, r. de Reuilly; 52, r. de Reuilly;
53, r. de Reuilly; 54, r. de Reuilly;
55, r. de Reuilly; 56, r. de Reuilly;
57, r. de Reuilly; 58, r. de Reuilly;
59, r. de Reuilly; 60, r. de Reuilly;
61, r. de Reuilly; 62, r. de Reuilly;
63, r. de Reuilly; 64, r. de Reuilly;
65, r. de Reuilly; 66, r. de Reuilly;
67, r. de Reuilly; 68, r. de Reuilly;
69, r. de Reuilly; 70, r. de Reuilly;
71, r. de Reuilly; 72, r. de Reuilly;
73, r. de Reuilly; 74, r. de Reuilly;
75, r. de Reuilly; 76, r. de Reuilly;
77, r. de Reuilly; 78, r. de Reuilly;
79, r. de Reuilly; 80, r. de Reuilly;
81, r. de Reuilly; 82, r. de Reuilly;
83, r. de Reuilly; 84, r. de Reuilly;
85, r. de Reuilly; 86, r. de Reuilly;
87, r. de Reuilly; 88, r. de Reuilly;
89, r. de Reuilly; 90, r. de Reuilly;
91, r. de Reuilly; 92, r. de Reuilly;
93, r. de Reuilly; 94, r. de Reuilly;
95, r. de Reuilly; 96, r. de Reuilly;
97, r. de Reuilly; 98, r. de Reuilly;
99, r. de Reuilly; 100, r. de Reuilly;
101, r. de Reuilly; 102, r. de Reuilly;
103, r. de Reuilly; 104, r. de Reuilly;
105, r. de Reuilly; 106, r. de Reuilly;
107, r. de Reuilly; 108, r. de Reuilly;
109, r. de Reuilly; 110, r. de Reuilly;
111, r. de Reuilly; 112, r. de Reuilly;
113, r. de Reuilly; 114, r. de Reuilly;
115, r. de Reuilly; 116, r. de Reuilly;
117, r. de Reuilly; 118, r. de Reuilly;
119, r. de Reuilly; 120, r. de Reuilly;
121, r. de Reuilly; 122, r. de Reuilly;
123, r. de Reuilly; 124, r. de Reuilly;
125, r. de Reuilly; 126, r. de Reuilly;
127, r. de Reuilly; 128, r. de Reuilly;
129, r. de Reuilly; 130, r. de Reuilly;
131, r. de Reuilly; 132, r. de Reuilly;
133, r. de Reuilly; 134, r. de Reuilly;
135, r. de Reuilly; 136, r. de Reuilly;
137, r. de Reuilly; 138, r. de Reuilly;
139, r. de Reuilly; 140, r. de Reuilly;
141, r. de Reuilly; 142, r. de Reuilly;
143, r. de Reuilly; 144, r. de Reuilly;
145, r. de Reuilly; 146, r. de Reuilly;
147, r. de Reuilly; 148, r. de Reuilly;
149, r. de Reuilly; 150, r. de Reuilly;
151, r. de Reuilly; 152, r. de Reuilly;
153, r. de Reuilly; 154, r. de Reuilly;
155, r. de Reu

Un dispensaire d'hygiène social inauguré à Courbevoie
M. Robet, chef de cabinet du ministre de la Santé, public, remplaçant M. Desiré Ferry, a présidé hier matin, à Courbevoie, à l'inauguration du dispensaire d'hygiène sociale qui vient d'être installé et dont la mise en service doit avoir lieu mardi prochain.
Celle réunion, à laquelle assistaient de nombreuses personnalités — parmi lesquelles on remarquait notamment : MM. Jouanot, chargé des affaires départementales à la préfecture de la Seine, représentant le préfet de la Seine ; Bonnet, maire de la Courbevoie-Colombes ; Grisoni, maire de Courbevoie ; Chavany, maire de Colombes ; le docteur Dournel, président du Syndicat des médecins de la région ; le docteur Besançon, membre de l'Académie de médecine, — se termina dans la salle des mariages de la mairie par des allocutions, de M. Grisoni, qui remercia vivement de leur concours toutes les personnalités ayant donné leur appui à la réalisation du dispensaire ; de M. Bonnet, qui signala tout particulièrement l'importance des œuvres sociales réalisées dans le département, et enfin de M. Robet qui, après avoir exprimé les regrets de M. Desiré Ferry, félicita vivement tous les organisateurs des belles œuvres sociales réalisées à Courbevoie, grâce à leur dévouement.

L'enseignement commercial dans les écoles de la Ville de Paris
Un cours normal pour la préparation, en deux années, d'un certificat d'aptitude à l'enseignement commercial dans les écoles primaires élémentaires de la Ville de Paris, ouvrira le 6 novembre prochain, à l'école de garçons, rue Grenier-sur-l'Eau (IV). Seuls seront admis à se présenter à l'examen fin deuxième année les instituteurs et institutrices du département de la Seine qui auront suivi régulièrement les cours. Ce certificat leur permettra d'enseigner, dans les cours complémentaires de garçons et de filles,

LA MAISON DES ETUDIANTS DE NOS COLONIES A LA CITE UNIVERSITAIRE
Sous la présidence de l'amiral Lacaze, un comité s'est formé, sous l'initiative et avec le concours de l'Institut colonial français, pour la construction, à la Cité universitaire de Paris, d'une maison des étudiants des colonies.
Il a été décidé que la maison projetée devra être celle des étudiants de toutes les régions françaises d'outre-mer — non compris l'Indochine, qui dispose déjà, on le sait, d'un très beau pavillon.
En attendant l'édification de cet immeuble, celui des provinces françaises des maintenant en construction sera ouvert aux étudiants originaires des colonies, au prorata des premières souscriptions recueillies pour la maison coloniale. Au surplus, il a été décidé que les étudiants de la métropole et de la France d'outre-mer, pour réaliser pleinement la solidarité intellectuelle de tous les territoires français, se trouveraient indistinctement accueillis et répartis au mieux des possibilités dans l'une et l'autre des deux maisons universitaires une fois achevées.

Les familles des aliénés de guerre à l'Hôtel de Ville
M. Poudevigne, secrétaire général, a présenté à M. Jean de Castellane une délégation de l'Association nationale des familles des aliénés de guerre. Celle-ci présente ses desiderata et insiste particulièrement sur le droit de regard des anciens combattants à l'intérieur des asiles.
L'asile de Saint-Maurice étant considéré comme susceptible de résoudre le problème du contrôle, le président du conseil municipal a promis à la délégation son entier concours pour que Saint-Maurice devienne la maison commune aux aliénés de guerre.

LE RAVALEMENT DES FAÇADES A PARIS
De trop nombreux immeubles à Paris ont des façades noircies par le temps et peu en harmonie avec la beauté de la capitale. Des critiques ont été formulées à ce sujet par M. Dufrenoy, conseiller municipal.
A l'Hôtel de Ville on déclare à ce sujet que l'article 5 du décret-loi du 20 mars 1932 a établi l'obligation pour les propriétaires de procéder, tous les dix ans, au ravalement des façades de leurs immeubles. Cette obligation a été étendue aux façades sur cours, aux colonnades et cabinets d'aisances d'usage commun par les articles 101 et 102 de l'arrêté préfectoral du 22 juin 1934 portant règlement sanitaire de la Ville de Paris. Un arrêté préfectoral pris en vertu de ces textes désigne chaque année les deux arrondissements soumis au ravalement.
Le ravalement a été suspendu pendant la guerre ; il allait être repris mais a été arrêté par la loi du 31 mars 1929 sur les loyers. Après le vote de la loi du 1er avril 1928 sur le régime définitif des loyers, le ravalement décaul fut repris :
En 1929-1930, pour les V^e, VI^e, VII^e et XII^e arrondissements ;
En 1930-1931, pour les XIV^e et XX^e arrondissements ;
En 1931-1932, pour les XI^e et XV^e arrondissements ;
En 1932-1933, pour les XVI^e et XVII^e arrondissements ;
En 1933-1934, pour les XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1934-1935, pour les III^e, IV^e, VIII^e, IX^e, X^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1935-1936, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1936-1937, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1937-1938, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1938-1939, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1939-1940, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1940-1941, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1941-1942, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1942-1943, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1943-1944, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1944-1945, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1945-1946, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1946-1947, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1947-1948, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1948-1949, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1949-1950, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1950-1951, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1951-1952, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1952-1953, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1953-1954, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1954-1955, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1955-1956, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1956-1957, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1957-1958, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1958-1959, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1959-1960, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1960-1961, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1961-1962, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1962-1963, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1963-1964, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1964-1965, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1965-1966, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1966-1967, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1967-1968, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1968-1969, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1969-1970, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1970-1971, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1971-1972, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1972-1973, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1973-1974, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1974-1975, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1975-1976, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1976-1977, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1977-1978, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1978-1979, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1979-1980, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1980-1981, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1981-1982, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1982-1983, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1983-1984, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1984-1985, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1985-1986, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1986-1987, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1987-1988, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1988-1989, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1989-1990, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1990-1991, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1991-1992, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1992-1993, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1993-1994, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1994-1995, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1995-1996, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1996-1997, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1997-1998, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1998-1999, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 1999-2000, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 2000-2001, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 2001-2002, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 2002-2003, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 2003-2004, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 2004-2005, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 2005-2006, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 2006-2007, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 2007-2008, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 2008-2009, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 2009-2010, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e, VIII^e, IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e arrondissements ;
En 2010-2011, pour les I^{er}, II^e, V^e, VI^e, VII^e,

DIVAN-LIT
2 crosses articulées

12 MOIS DE CREDIT

N° 16. CUISINIÈRE
fonte émaillée et tôle

reconverti reps rayé bleu sur fond jaune ou rayé jaune sur fond rouge, bleu ou vert. Fr. 668. »
Payables : 39 francs par mois
 Recouvert tissu soierie, dessin rouge sur fond bleu ou dessin or sur fond bleu, violet, marron ou noir..... Fr. 588. »
 Recouvert velours rayé sur fond bleu, grenat ou vert. Fr. 672. »
 Recouvert velours imprimé, dessin noir sur fond violet, jaune, bleu, orange, gris ou rouge..... Fr. 686. »
Payables en 12 mois

HYGIÈNE, SÉCURITÉ, ÉLÉGANCE, ÉCONOMIE
 Hauteur 0 m. 40; largeur à la base 0 m. 35; profondeur 0 m. 23. Coûte chauffés 83 mètres cubes.
 Consommation horaire 1/2 m³. — Fr. 294. » **Payables 24,50 par mois.** — Fan da port et d'emballage.

RADIATEUR A GAZ en fonte émaillée, gris bleu, moulé-que émaillée brun.

Facade fonte émaillée : vert, gris bleu, marron, poirain, nickelées.
 Côtés tôle, des, moulé, foyers marte, chaudière, four, réchi.
 Dim. 0 m 75
Fr. 998. »
Payables 83 francs par mois.

N° 20. MEME MODÈLE, côtés émaillés.
Francia 1.296. » Payables : 108 francs par mois.
 Exceptionnellement les fourneaux de cuisine sont expédiés franco de port dans toute la France.

DEMANDEZ notre catalogue **N° 3**

CHEMINÉES

A feu visible et continu, à foyer réfractaire sans joint, réglage de précision. Economie 80 0/100, brûle un peu d'anthracite en 24 heures.
 En trois mois elle décausse son prix d'achat.

BULLETIN DE COMMANDE PP 15

Je prie la Maison **GIRARD & BOITTE, S. A., 112, rue Réaumur, à Paris**, de m'envoyer les marchandises ci-après désignées :

au prix de fr. payables fr. après réception,
 et fr. que je verserai chaque mois à la poste (compte Chèques Postaux n° 979, Paris), jusqu'à complet paiement.

Fait à le 199

Nom et prénom.....

Profession ou qualité.....

Domicile.....

Département.....

Gare.....

Signature :

N° 600. Cheminée à feu visible, fonte brute, hauteur 0 m 68. Fr. 432. » **Payables : 36 fr. par mois**
 N° 602. Cheminée à feu visible, fonte émaillée couleur, h. 0 m 63. Fr. 546. » **Pay. : 45.50 par mois**

COUVRE-PIEDS

Payables en 12 mois.

Se font en toutes nuances

SIMILI-SOIE DOUBLE FACE

	Intérieur garni laine beige. N° 1		
Dimensions	190x200	190x230	220x230
	Fr. 198. »	228. »	276. »
	Intérieur garni laine blanche. N° 3		
Dimensions	190x200	190x230	220x230
	Fr. 204. »	230. »	372. »
	Intérieur garni laine blanche. N° 5		
Dimensions	190x200	190x230	220x230
	Fr. 396. »	450. »	522. »

Nos couvre-pieds se font en toutes nuances et en toutes dimensions sur demande.

Nous indiquons les teintes détreintes.

Girard & Boitte
 112, rue Réaumur, PARIS (2°)

12 à 18 mois de crédit



CHAMBRE À COUCHER MODERNE
 Bonnet de alger verni. Armoire 3 port.
 ouvrantes. Grande glace biscuitée
 110 cm x 110 cm. Table nuit
 bicolore, dessus marbre.
 120 x 40 cm. 10 vers. de
230^f



SALLE À MANGER MODERNE
 en laque d'orme et bronzes.
 Buffet ad. modèle à tiroirs
 dessus marbre larg. 120 cm, fond
 glacié. Bistrot bois de rose. Table ov.
 100/110, 6 chaises assorties.
275^f
 10 vers. de



CHAMBRE À COUCHER MODERNE
 Literie comp. table, grand ar. div.
 110 cm x 110 cm. 10 vers. de
 110^f
 40^f



SALLE À MANGER MODERNE
 Buffet 6 portes, largeur 120 cm
 portes du haut avec rideaux
 plissés, glace à la craquelée.
 Table à poussee 120 x 40 cm.
 6 chaises assorties.
 10 vers. de
115^f



Quelle bonne idée d'avoir demandé ce catalogue

adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande et qui contient plus de 250 photographies. Il donne un aperçu du choix considérable de mobiliers réunis dans les quatre étages de nos nouveaux magasins. A l'occasion de l'inauguration de nos agrandissements

UNE PRIME EXCEPTIONNELLE

est offerte et comprend un service de vaisselle et de verres, une nappe et 6 serviettes de table. Visitez cette vaste exposition et profitez de la grande mise en vente.

SALLES DE VENTES DE PARIS

67. BOUL^D DE CLICHY

MAISON SPÉCIALISÉE DANS LA VENTE DU MOBILIER
 TOUS NOS MEUBLES SONT GARANTIS

EXPÉDITIONS FRANCO PORT ET EMBALLAGE

BON pour recevoir sans engagement notre nouveau catalogue illustré

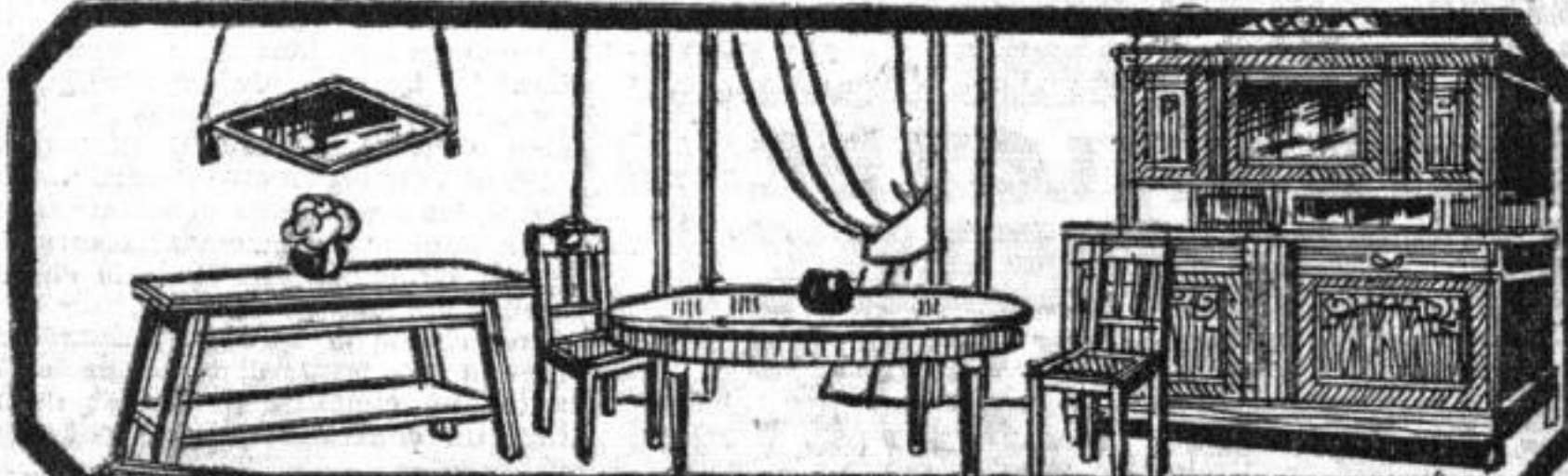
Nom _____
 Rue _____
 Localité _____
 Dép^t _____

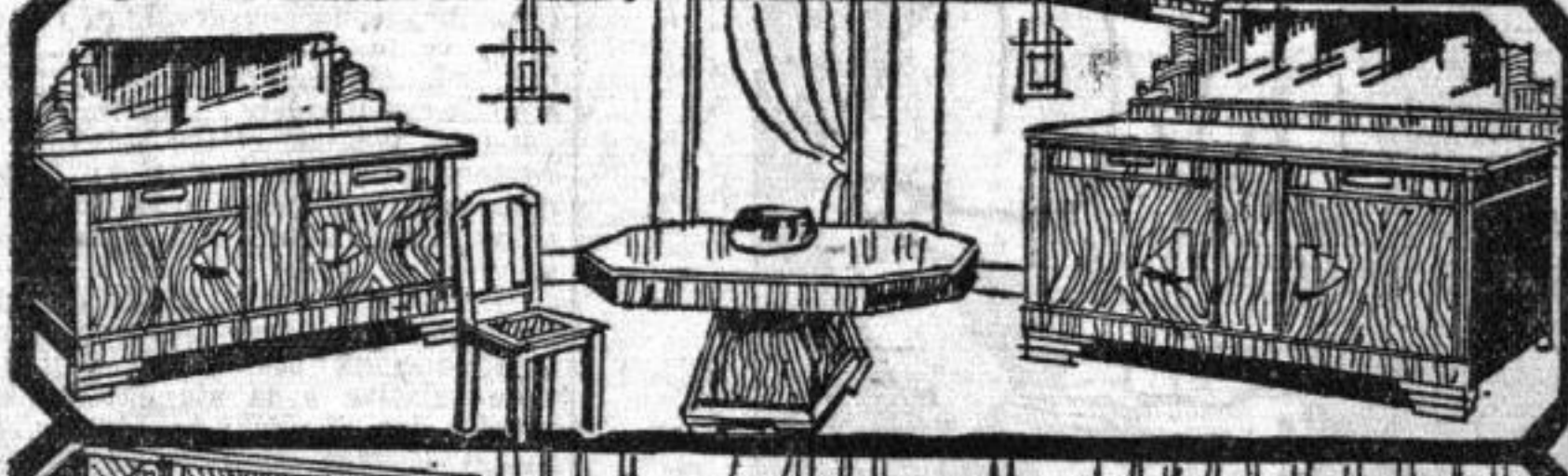
Nos magasins seront ouverts le dimanche 26 octobre et le jour de la Toussaint

ET LEVITAN

63 Boulevard Magenta-Paris 63

Mise en Vente de nos nouvelles Séries Réclame






SÉRIE 48

Salle à manger moderne
CHÊNE MASSIF
Valeur réelle: 2.900 fr.

- 1 Buffet 6 portes 140
- 1 Table ovale 3 allonges
- 6 Chaises assorties
- 1 Table Servante

les 9 pièces

2195^f

SÉRIE 46

Chambre à coucher moderne
CHÊNE MASSIF
Valeur réelle: 3.250 fr.

- 1 Armoire, 3 portes, dém.
- 1 Lit de milieu
- 1 Table de chevet
- 1 Sommier qualité extra
- 2 Chaises
- 1 Commode, 3 tiroirs

les 7 pièces

2475^f

SÉRIE 43

Salle à manger moderne
RONCE DE NOYER
Valeur réelle: 3.800 fr.

- 1 Buffet, dessus marbre
- 1 Table
- 6 Chaises assorties

2875^f

SÉRIE 43

Chambre à coucher moderne
RONCE DE NOYER
Valeur réelle: 3.750 fr.

- 1 Armoire, 3 portes, dém.
- 1 Lit de milieu
- 1 Table de chevet

2775^f

CATALOGUE

et Photos adressés GRATUITEMENT sur demande

*Un meuble signé Levitan ...
... est garanti pour longtemps*

FACILITES DE PAIEMENT

NOS MAGASINS SERONT OUVERTS LE DIMANCHE 26 OCTOBRE TOUTE LA JOURNÉE

BON à découper et à faire parvenir aux Établissements LEVITAN, 63 Boul. de Magenta, pour recevoir gratuitement le Catalogue N° 100 A

PETITES ANNONCES CLASSÉES

Nos petites annonces classées paraissent régulièrement tous les jours. Elles sont reçues de 9 h. 30 à 18 heures.

TARIFS	ÉDITIONS		
	grand Paris	région parisienne	globale
Une ligne comporte 30 lettres nettes en 60 caractères	575.000 exemplaires	925.000 exemplaires	1.700.000 exemplaires
CHÈQUE POSTAL N° 64762 (règlement autorisé au règlement de P. A. C.)	dimanche	jeudi vendredi	Tous les jours
Toutes rubriques....	15 »	25 »	35 »

Les insertions consécutives de même longueur (3 éditions combinées) par ligne et par insertion, 25 francs.

Les ordres nous parvenant par courrier doivent être accompagnés du montant correspondant. — Tél.: Provence 16.222.

BUREAUX DE PLACEMENT

Agence MONCEAU, 4 bis, bd de Courcelles
 Agence de suite et bien tous bons serviteurs
 Agence 1. fr. debut, cult., fem. de ch., mén.
SOMMER gros gars, places jour même
 72, boul. Saint-Germain, Paris

DEMANDES DE REPRESENTANTS

On demande courtiers pour placement panorama de la suite et au sans prime (gros) commission payée de suite.
 HOCO, 47, rue du Moulin-Vert, Paris.

COURS ET LEÇONS

Apprenez couture, taille, ond. manuc., barb. solis. Cours Jf. et S. Jacques, 19, bd St-Denis.

10^{fr.} ON VOUS OFFRE
EN RECLAME
une montre suisse, garantie
5 ans
prix de la main-d'œuvre
remboursée (Fermi d'œuvre)
Horsig, APELUSZ, 22, rue Rivoli, Paris

An. 1/2 p. 140 L., 120 port. 120, rti
comp. 3 échgrs. M^{me} Marie Andrieu,
p^{re}, St-Roch n° 477, p. Montpellier 250

ACQUERES
Pour avoir un grand choix d'affaires
Alimentaires, Boutiques, Hôtels, Garages,
Commerces, Industries, Entreprises, Divers.
Ecrivez-moi. Réponse gratuite.
MARFAN 120, rue Réaumur
PARIS-2 (Bourse)

ESAC
Les **DUPEYTOUX DUPEYTOUX** nettoient
et purifient les muqueuses gastro-intestinales,
égularisent la sécrétion des sucs digestifs,
activent le fonctionnement du foie et assurent
des digestions normales. Elles agissent efficacement
contre les **Maux d'Estomac, Dyspepsies, Indigestions, Diarrhées, Ulcères**,
l'Estomac, Entérites, Ballonnements, Allergies, Vomissements. Les Laboratoires
Dupeyroux, 5, Square de Messine, 5, Paris,
servent sur demande, gratis et franco, méthode
de traitement et échantillon d'**DUPEYTOUX** avec
questionnaire pour consultations gratuites
par correspondance. La grande boîte franco
d'essai. Remise 18 francs. Consultations tous les
jours non fériés de 14 heures à 15 heures.

Il est tardant aujourd'hui le dessin de Dentol.

DENTOL

Dentifrice antiseptique

MALADIES DE LA FEMME

LA MÉTRITE



Exiger ce portrait

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence ; les unes parce qu'elles n'osent pas se plaindre, les autres parce qu'elles ignorent qu'il existe un remède à leurs maux, **CE SONT LES FEMMES ATTEINTES DE MÉTRITE** Celles-ci ont commencé par souffrir au moment des malaises périodiques qui étaient insuffisants ou trop abondants. Les Leucorrhées et les Hémorragies les ont épuisées. Elles ont été sujettes aux Maux d'Estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Idées noires. Elles ont ressenti des lancements continuels dans le bas-ventre et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible. Pour combattre la **MÉTRITE** la Femme doit faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes et les cicatrise, sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

La **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** réussit toujours, mais à la condition d'être employée sans interruption, jusqu'à disparition complète de toute douleur. Toute femme soucieuse de sa santé doit employer **LA JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** à des intervalles réguliers, si elle veut éviter : **Métrites, Fibromes, Tumeurs, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Étourtements, etc.**

Il est bon de faire chaque jour un usage régulier de l'**HYGIÉNITINE des DAMES**.
La boîte : 6 fr. 75 (impôt compris)

LA JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires **Mag. DUMONTIER**, à Rouen, se trouve dans **toutes les pharmacies.**

PRIX : Le flacon { LIQUIDE
PILULES } **10 fr. 60, impôt compris.**

Bien exiger la véritable **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et la signature **Mag. DUMONTIER** en rouge.

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER B.p.p.

CHASSE
Chasse louée, local indé. ou garage pavill.
Louré, 1390, couv. 500 c., s. g., él. Par 14.000
francs. Encombrement de 800 m².
Pavillon remis à neuf, 5 p., à Vincennes, av.
Pavil. Fuy, 6.000 B. 6 r. Deblock, 10, r. Turbigron.

ACHAT ET VENTES DE PROPRIÉTÉS

Maison d'Azur, Cannes, sais. été et hiver. Magn.
luxe à vend., bail 7 a., joy. 8.000 F. 45.000.
BONNEL, 9, rue Bergerie, Paris (2e).

8.000 fr. - Hamelet, 13 km. Maison rural.
de 15 pièces, jrdn. 15.000 m², 200 arbrès.
O. C. V., Saint-Ouen-Thaurin.

Hôtel, café, verbiage, occas. hôte. Deux-Chartres,
maison pierre, 5 p., facil. 60, dépendances,
garage, jard., clos murs pierre, prf. 1.500 m²
prix 15.000 francs. M. LAFITE, rue Lafitte,
Paris.

Exceptionnel pr. Maintenon, beau pav. parter.
rue, 4 D., eau, gaz, élect., garage, jar., gare, réser.
viatière. Px 52.000 F. Le Logis, 24, rue Lafayette,

Déspond argent, Gent prop., 55 Km Paris, 6 p.
magnifique, jrdn. 4 ha. Facilit. Px 18.000 F.
LECHO, 3 rue de Normandie 3.

Banlieue, 3 minutes gare.
Coquet pavillon, 3 pièces et cuisine, 500 m²
jardin, eau, gaz, élect. Prix 45.000 francs.
M. GARDY, boulevard du Centre, Paris.

MAISON PRF. 1500 m² sur terrain de 1500 m².
10 km PARIS route DEAUVILLE, MAIS.
p., dep., 3 hectares pr. tout élevage 40.000
facilities. SAILLAUD, l'Abbaye (Eure).

OCCASIONS

VOIR DE CHASSE, 40, rue Bucl, 6°, angl.
bd St-Germain, A. Moulin achète tr.
d'ard-mob., bon., des. 500 f. Parisien.
ou, laiss. pour compte q's tail. et bottes.
dem. se rend à domicile, discr. abs. Local.
de vêtements bon., pour toutes cérémonies.

CARNAVAL, 1° Formation bonne occasion
NISS 11, voir au-delà-pref. (5e).

FABRICATION DE DÉMOLITION À VENDRE
PROVENANT DE MAGASIN DE LUXE POUR
SUSITER S'adresser AUDINEAU, 7 rue Scribaud.

SPECIALTES POUR FOIRAINS

FOURAINS, Coupons soieries, velours, dent.,
tous, soldes au kilo. occasions hors
ord. MIARD, 7, rue de Valenciennes.

BAS Chaussettes, Chandails, pull, tinaignes.
Demandez catalogue illustré d'hiver.
CENTRALISATION DU BAS, 47, r. Clerly, Paris.

ACHÈTEZ un costume 100 fr. prêt réaliser gros
gains, en 15 jours. Voir Parisien.

GASTON ET BELLOUNE. Voir 60-62, r. Haute-
ville, Bureaux 40-44. Escal. 3. De 9-12 et 2-6 h.

ALIMENTATION

Marrons extra, 50 k. 65 fr., 100 K. 120 fr.
JUMEAU, Rivage (Corréze).

Marrons nos fco, 20 k. 40 fr. M^ms LOUIS, Brive.

CHIENS

Chiens types races pur, garde, luxe, chasse,
comp. t. pays. Chenil, 181, av. d'Italie, Paris.

REPERCKES

GUILLAUME, ex-insp. sûreté. Renseigne-
ments enquête mariage, Surveillance Recherche
des personnes disparues. 187-82.

SOMMER Enquête, Filature p. insp. 47-82
5, r. Etienne-Marcel. Louv. 71-87.

PUBLI-SEZ Nos PETITES ANNONCES
CLASSÉES ENTRE LES PLUS DIRECTES
ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE

RÉELLE OCCASION
PLACEMENT UNIQUE
 SUPERBE PETIT TERRAIN, près
 2 gares, desservi par Paris-Nord
 et Saint-Lazare. Nombreux trains
 rapides. Affaire à enlever.
4^{fr.} LE MÈTRE CARRÉ
PAYABLE EN 3 ANS
 M. Feurtey, 64, r. Taitbout, Paris-9^e.

En vente : Pharmacies et Parfumeries
GROS : Maison Frère, 19, rue Jacob - PARIS
 Échantillon gratuit sur demande accompagnée de la présente annonce du *Petit Parisien*.

MACHINES A TRICOTER POUR TRAVAIL CHEZ SOI
12 MOIS DE CRÉDIT LAINES - COTONS - FILS
 (Toutes nuances)
 Catal. échant. gratuits. S'adresser ou écrire : LA LABORIEUSE, 45, boul. Magenta, Paris.

annonces !

une publicité nouvelle

Votre publicité dans le *Petit Parisien* frappe tous les jours des millions de personnes.

Accroissez encore son efficacité par des panneaux-réclame dans les chemins de fer qui transportent chaque année plus d'un milliard de voyageurs.

Dans le train, le voyageur a le temps de regarder. Attirez ses regards dans les trains de banlieue et de grandes lignes.

Pour votre publicité dans le **PETIT PARISIEN** et dans les chemins de fer en France et au Maroc, adressez-vous directement à l'Office de publicité du **PETIT PARISIEN**, 115, avenue des Champs-Élysées, Paris.